



CHATEAU DE MONTORGE
Restauration 2003-2005

RAPPORT D'ACTIVITÉ

A. Antonini

J.-C. Moret

Février 2006

SION

Le château de Montorge

Restauration 2003-2005

A. Antonini, J.-C. Moret
Février 2006

Table des matières I

Rapport d'activité

Listing des numéros de position

Relevés

- 1 Plan d'ensemble du château
- 2 Façade sud, secteur de la haute-cour
- 3 Façade sud, secteur de la porte principale
- 4 Face interne de la courtine sud, secteur de la haute-cour
- 5 Face interne de la courtine nord et paroi nord du corps de garde
- 6 Parois est et sud du corps de garde
- 7 Coupe nord - sud à travers le secteur central

Manuscrit pour la publication prévue dans « Sedunum » 2006 :

Table des matières II

Avant-propos

Introduction historique

Disposition générale du site

La visite des lieux

- Le replat inférieur avec les fortifications avancées
- La porte du château avec son fossé
- Le corps de garde protégeant la porte
- La courtine nord
- Les logis de la haute-cour avec la citerne
- La courtine sud
- La tour ronde à l'extrémité occidentale
- Le fossé occidental

Le château et son époque

Rapport d'activité

Le château de Montorge a fait l'objet ces dernières années d'importants travaux de consolidations et de mise en valeur. Ces travaux ont été suivis de près par les représentants respectifs de la Bourgeoisie de Sion, propriétaire des lieux et du service des Bâtiments du canton du Valais, notamment des Monuments Historiques et de l'Archéologie cantonale.

Après un débroussaillage général du site effectué au printemps 2002 par les soins de la Bourgeoisie et de la municipalité de Sion, un premier mandat attribué par la Protection des biens culturels du canton du Valais aux bureaux ARCHEOTECH, Epalinges, et TERA, Sion, avait pour but d'établir respectivement un relevé préliminaire et une analyse succincte du château¹. Grâce à un deuxième mandat attribué au bureau Tera par les Monuments Historiques et l'Archéologie Cantonale, l'analyse put être poursuivie entre 2003 et 2005, parallèlement aux travaux de consolidation effectués par l'entreprise de maçonnerie Sierra, Sion. Cette 2^e étape de l'analyse a fait l'objet d'un 2^e rapport préliminaire² et d'une étude finale qui englobe notamment ce rapport d'activité, la rédaction des paragraphes décrivant les numéros de positions, la mise au net des relevés (plan et élévations) ainsi que la rédaction d'un manuscrit de publication qui doit paraître dans « Sedunum » début 2006.

Travaux d'archéologie

Les divers contrôles des maçonneries en élévation ainsi que quelques sondages ponctuels ont permis de compléter le plan général du château et de relever les vestiges encore existant hors sol³. Nous avons établi notamment un plan général revu et corrigé par rapport aux hypothèses de L. Blondel, une coupe à travers les bâtiments centraux, les relevés des courtines nord (face intérieure) et sud (faces intérieure et extérieure) ainsi que du corps de garde (face intérieure). Les relevés ont été effectués à l'échelle 1/50.

Les maçonneries en élévation ont pu être analysées en détail, en profitant de leur déjointoiement étendu et du nettoyage de l'arase des murs (enlèvement de la couche de humus). Le pourtour du bâtiment central (citerne avec couloir à l'ouest) et l'annexe au sud ont également été dégagés de la terre et des buissons qui le masquaient. Le dégagement des murs ainsi que le remontage ont été effectués par l'entreprise de maçonnerie sur demande des Monuments Historiques, sans surveillance systématique du bureau d'archéologie mandaté.

Les sondages « purement » archéologiques, effectués dans le but de compléter le plan du château, ont été minimes. Un premier, mettant en évidence l'arrondi sud de la tour circulaire, a permis de déterminer le diamètre de cette construction, un second de vérifier la jonction entre cette tour et la courtine nord et un troisième de repérer l'amorce sud d'un solin indiquant une fermeture du corps de garde du côté ouest. Dans ces sondages, aucun niveau d'utilisation n'a été atteint.

Si, au niveau des élévations, le château est aujourd'hui étudié en détail, l'investigation du sous-sol est à peine entamée. Les aménagements internes de la haute-cour et du corps de garde ainsi que les niveaux d'utilisation sont encore inconnus ; le mobilier témoignant de la vie des occupants fait encore défaut.

¹ A. Antonini, Charles Boudry, Le château de Montorge - description préliminaire du site, Rapport déposé au Service des Bâtiment, Monuments et Archéologie, mars 2002.

² A. Antonini, Jean-Christophe Moret et Marie-Paule Guex, Le château de Montorge - description préliminaire du site, Rapport déposé au Service des Bâtiment, Monuments et Archéologie, mai 2003

³ Le relevé de base et la cartographie des vestiges ont été effectués par le bureau ARCHEOTECH (Epalinges) tandis que le bureau d'archéologie TERA (Sion) s'est chargé de l'étude archéologique, de l'interprétation des vestiges et des plans de publication.

Travaux de restauration

Le remontage des maçonneries conservées en élévations a concerné, en général, uniquement l'assise supérieure des élévations. Les parements défectueux (parfois il s'agissait de trous traversant) ont été remontés. Certains murs arasés au niveau du sol, ont cependant fait l'objet d'une restauration plus conséquente. La courtine au sud du bâtiment central et l'arrondi nord de la tour circulaire ont partiellement été exhausés d'environ un mètre de hauteur. Un important réglage du couronnement de la citerne a également été entrepris.

Les remontages ont été effectués directement sur la maçonnerie ancienne, sans aucune mise en évidence de la limite. Un crépi de type rasa-pietra recouvre les nouveaux et en partie aussi les anciens parements.

L'approfondissement des niveaux de remblai à l'intérieur de la citerne et de la cave située au sud est dû à l'exploitation des cailloux pour les remontages.

Si les travaux effectués à Montorge ont permis un enrichissement important de nos connaissances du château (découverte d'une tour flanquante circulaire dominant l'extrémité occidentale du château, précisions concernant les ouvertures et les solivages), nous regrettons néanmoins l'absence dès le début d'un projet de recherche et de mise en valeur du site. Des déjointoyages et recrépissages trop étendus, des remontages de maçonnerie trop élevés auraient ainsi pu être évités. La passerelle indiquant la place de l'ancien pont aurait certainement pu être mieux intégrée au site, en respectant les anciens vestiges.

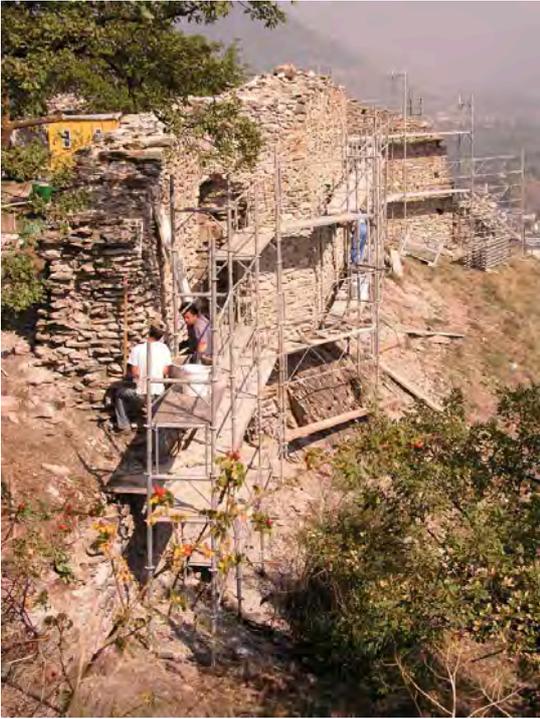


fig. a La courtine sud lors de sa consolidation en 2003. Vue vers l'est.



fig. b Vue générale du secteur central de la haute-cour avant les travaux de dégagement : à gauche la citerne, à droite la courtine sud. Le trapèze de maçonnerie bien visible en élévation, un empilement récent de pierres posées à sec, a dû être démonté. Vue vers le sud-est, en juin 2003.



fig. c Vue générale du secteur central de la haute-cour après les travaux de dégagement et de consolidation. Vue vers le sud-est, en juin 2005.



fig. d La tour circulaire à l'extrémité occidentale du château après remontage du mur. Vue vers l'ouest, en juin 2005.



fig. e Les vestiges de la tour circulaire à l'extrémité ouest du château lors de leur dégagement. Vue vers l'ouest en juin 2003.

SION - CHÂTEAU DE MONTORGE
LISTE DES POSITIONS – août 2005

Remarque : Les numéros entre parenthèses se réfèrent aux numéros du plan.

1 TOUR FLANQUANTE CIRCULAIRE

Relevé 1 (plan)

Du côté ouest, le plateau est délimité par une éminence du socle rocheux. Le replat se raccorde à cette petite butte naturelle par un petit ensellement transversal formant une légère dépression qui est englobée dans l'enceinte.

Les fouilles effectuées en 2003 sur la butte ont permis de mettre au jour les fondations d'une tour circulaire (1) qui assurait la défense du château du côté ouest et qui était demeurée insoupçonnée jusqu'ici. Les fondations, très arasées sur le versant sud, sont encore conservées sur plusieurs assises du côté nord. Elles sont fondées directement sur le socle rocheux et s'appuient, côté intérieur, contre l'éperon rocheux atteignant une épaisseur de maçonnerie d'au moins 2.0 m (le parement intérieur des maçonneries n'est pas conservé). La tour a un diamètre extérieur de 7.50 m.

La hauteur originale de la tour peut être estimée à une quinzaine de mètres. La porte d'entrée se situait certainement en hauteur, du côté est, face à la cour. On peut supposer qu'on y accédait par une échelle amovible, comme cela est attesté pour les tours des châteaux de Saillon et Saxon ou alors par un escalier aménagé dans le mur d'enceinte.

Des traces d'incendie (couches de démolition cendreuse, gris-noirâtre, avec nodules de charbon) ont été observées au niveau du parement nord.

Le rapport entre la tour et le mur d'enceinte n'a pas pu être vérifié (murs arasés au niveau du rocher). La courtine sud (18) se perd environ 8.5 m plus à l'est, sur le rocher : son tracé devait probablement suivre la crête rocheuse qui remonte vers la tour. La courtine nord (15) se referme en direction de la tour. Un parement de poterne ou de niche-archère a été repéré à une distance de 1.30 m du parement de la tour.

Cette tour circulaire est implantée sur le point sommital de la butte, de façon à dominer le fossé ouest en interdisant le passage. Elle a dû servir aussi bien de tour de guet et d'alerte que d'élément défensif. Elle communique en effet visuellement avec les châteaux de Conthey, du Crest d'Ardon, de Saillon et de Saxon et permettait de surveiller aussi bien la ville et les châteaux de Sion que le plateau de Savièse, le château épiscopal de la colline de La Soie et le débouché du col du Sanetsch.

2 FOSSÉ DEFENSIF OUEST

Relevé 1 (plan)

Ce fossé (2), bien visible dans le terrain et déjà signalé par Donnet et Blondel, recoupe la crête à une distance de 6.0 m à l'ouest de la tour circulaire (1).

Ce fossé a clairement été taillé artificiellement dans l'éperon rocheux en profitant d'une encoche naturelle prolongeant un petit vallon du versant sud. Les parois présentent un léger fruit ; la largeur minimale mesure 8.00 m.

Le fossé est partiellement comblé par des sédiments (érosion), si bien qu'il est impossible de préciser sa profondeur exacte sans entreprendre des investigations dans le sous-sol.

Aucun vestige médiéval n'a été observé sur le replat situé à l'ouest de ce fossé, là où se dresse la statue moderne de la Vierge.

3 FOSSÉ DEFENSIF EST

Relevé 1 (plan)

Un replat inférieur est séparé du replat sommital sur lequel est construit le château par un fossé (3) qui en barre l'accès. Ce fossé, aujourd'hui partiellement remblayé pour faciliter le passage, est situé directement au pied de l'éperon rocheux qui porte le beffroi. Il est excavé dans le terrain du côté sud, tandis que sa partie nord est profondément entaillée artificiellement dans la crête rocheuse.

Sa partie sud étant pratiquement comblée, il est difficile de préciser jusqu'où il se prolongeait sur le versant méridional.

4, 5, 6 MACONNERIES DU FOSSÉ EST (tour-porte avancée ?)

Relevé 1 (plan)

Le fossé (3) est barré par deux murs transversaux (4, 6), distants de 6.5 m, reliés entre eux par un mur de refend (5). Ces maçonneries dessinent un petit quadrilatère (6.5 m de longueur pour 2 à 3 m de largeur) dont le côté oriental est fermé par le bord rocheux du fossé¹.

Le mur nord (4) se prolonge jusqu'au bord ouest du fossé qu'il barre de part en part. Il en va probablement de même pour le mur sud (6), bien que nous n'ayons pas dégagé sa partie occidentale.

Seul le parement Est du mur de refend (5) a été dégagé en 2003. La partie occidentale est ensevelie sous des déblais de pente recouverts par la végétation. On ignore si cette maçonnerie correspond à un mur à deux parements ou s'il s'agit de la face d'un massif se prolongeant jusqu'au bord ouest du fossé (culée d'un pont ou d'une tour ?).

Dimensions : Mur nord (4) : largeur 0.80 m, longueur conservée 5.20 m. Mur sud (6) : largeur 1.00 m, longueur inconnue. Mur de refend (5) : largeur inconnue, angle sud-est à 1.75 m et angle nord-est à 3.00 m du bord du fossé.

L'interprétation de ces maçonneries demeure difficile vu leur caractère incomplet et très arasé. L'existence d'une poterne s'ouvrant au niveau du fond du fossé paraît peu probable, car contradictoire avec la volonté affichée de renforcer les défenses naturelles. Aucune trace d'un passage nord-sud n'a d'ailleurs été découverte, mais il est vrai que les maçonneries sont arasées jusqu'à la première assise de fondation à l'endroit du sentier.

L'hypothèse d'une tour défensive appuyée contre le rocher et fermant l'extrémité du fossé paraît plus convaincante. Cette tour aurait eu pour mission de s'opposer à toute tentative d'infiltration depuis le versant nord, tout en renforçant la défense de l'accès vers le château. Une première porte avancée munie d'un pont ou un pont tout simplement enjambant le fossé comme le proposait Blondel, est l'hypothèse la plus vraisemblable. L'existence, à l'est du fossé, d'une vire rocheuse conduisant à cet ouvrage est un élément en faveur de cette hypothèse. Cette vire a pu servir de cheminement jusqu'à un pont amovible, démontable ou repliable en cas d'attaque, dont le tablier de bois pouvait prendre appui sur les murs mis au jour.

¹ et non le côté ouest comme l'indiquait Blondel sur son plan. Donnet A. et Blondel L., *Burgen und Schlösser im Wallis*, 1963, p.263.

7 FOSSÉ DEFENSIF DE LA PORTE PRINCIPALE

Relevé 1 (plan), 3 (façade sud)

A l'origine, l'accès primitif longeait le front sud du corps de garde (10) jusqu'à un deuxième fossé (7) qui recoupe le rocher juste devant la porte principale (8) donnant accès à la haute-cour. Ce fossé constituait un second obstacle défensif pour un éventuel assaillant cherchant à gagner la porte principale. Il est d'autant plus difficile à franchir qu'il est situé au point le plus abrupt du rocher et qu'il est dominé par l'imposante masse des murs du corps de garde. Ce fossé a été taillé artificiellement dans le rocher, en utilisant les pans de délitage naturels du substrat. Il devait être enjambé par un pont prenant appui sur les deux rebords rocheux. Une grosse poutre logée à l'horizontale sous le piédroit sud de la porte devait sans doute traverser le fossé et soutenir le bord méridional de ce pont.

Largeur du fossé : 3.00 m du côté nord, à l'aplomb de la maçonnerie du beffroi, 3.80 m au centre, 3.00 m au sud. Profondeur visible actuellement plus de 2 m, non dégagé.

8, 9 PORTE PRINCIPALE DU CHÂTEAU

Relevé 1 (plan), 3 (façade sud)

La porte (8) était intégrée dans un corps de bâtiment rectangulaire (tour-porche), mesurant 5.50 m sur 3.40 m (= profondeur de la porte). La maçonnerie du piédroit sud est arasée au niveau du sol, le piédroit nord est par contre conservé en élévation, sur 2.50 m de haut, montrant encore le dispositif de fermeture de la porte avec l'encadrement qui sert de battue aux vantaux et les glissières pour la barre de verrouillage transversale.

Le piédroit nord, légèrement saillant par rapport à l'embrasure de La Porte, est surmonté par une dalle inclinée qui matérialise le départ de l'arc qui devait enjambrer l'ouverture. Le piédroit est flanqué par quatre cavités superposées qui correspondent manifestement au système de fermeture de la porte. Les cavités supérieures et inférieures sont peu profondes (env. 20 cm), et leurs contours irréguliers témoignent d'un arrachement : il s'agit sans doute de l'emplacement des gonds soutenant le ventail en bois. Les deux encoches médianes, de forme carrée et de faible profondeur (20 cm) devaient servir de logement à deux madriers barrant les vantaux de la porte. Ces verrous pouvaient sans doute être retirés dans des glissières aménagées dans le piédroit sud.

Une cinquième encoche de forme plus allongée et plus profonde (115 cm) a été repérée plus en retrait, à 100 cm du cadre de la porte. En hauteur, elle a été aménagée entre les deux verrous qui jouxtent la porte. La profondeur de l'encoche indique qu'il s'agissait d'une glissière dans laquelle pouvait être retirée une barre de verrouillage doublant manifestement le dispositif situé près des vantaux.

Le piédroit sud (9) prend appui sur une maçonnerie rectangulaire construite sur et contre une dalle rocheuse inclinée à 45 degrés (hauteur conservée 230 cm). La face sud de ce massif, et donc de la tour-porche auquel il sert de socle, est en saillie de 140 cm par rapport au parement externe de la courtine sud du château. Au sud, on note la présence de deux rangées de trous de boulins.

Au niveau de l'arasement de ce massif, le négatif d'une poutre est apparu. Vu l'emplacement, la section et la profondeur à laquelle il s'enfonce dans la maçonnerie, il s'agit certainement de la poutre qui devait soutenir le pont qui enjambait le fossé (7).

10 MUR SUD DU CORPS DE GARDE

Relevé 1 (plan), 3 (façade sud), 6 (paroi interne)

L'épaisseur des 4 murs (10, 12, 13, 14) qui délimitent le corps de garde n'est pas uniforme. Au sud, où la protection est déjà garantie par la tour-porche et le fossé (inclinaison de la pente rocheuse 45°), la maçonnerie (10) est plus "faible" : elle mesure 160 cm près de la porte et diminue vers l'est pour atteindre 80 cm à l'aplomb du fossé. Le mur présente un léger changement d'axe à cet endroit.

A l'est, la paroi sud forme un angle chaîné avec le pan de mur suivant (12) formant un biais caractéristique, doté de deux niveaux de dallettes saillantes, à 1.00 m environ de distance. Ce biais est dû au changement de l'épaisseur du mur ; il ne s'agit pas de l'embrasure d'une ouverture. Cependant l'état de conservation ne permet pas d'exclure l'existence d'une meurtrière qui s'ouvrirait en hauteur, au point le plus faible de la maçonnerie et qui permettrait de contrôler l'arrivée au pont devant la porte.

A l'ouest, le mur sud se termine par un piédroit comme le mur symétrique au nord, sans aucune trace d'arrachement laissant supposer l'existence d'un retour fermant le bâtiment du côté ouest. La fermeture occidentale, face à la haute-cour, n'était pas en pierre, mais vraisemblablement en bois (charpente posée sur le solin (11) ?).

Le parement extérieur du mur sud est vertical (sans glacis) et prend appui directement à l'aplomb de l'entaille du fossé, évitant ainsi un ressaut susceptible de faciliter un contournement de l'obstacle.

Le parement intérieur du mur révèle une technique de construction particulière d'une maçonnerie renforcée à la base à l'aide d'une armature de poutres. 5 rainures horizontales correspondent, d'après l'empreinte conservée dans le mortier, à des négatifs de rondins (diamètre 20 à 30 cm) encastrés dans la maçonnerie, leur disposition respectant la légère rupture de l'alignement de la paroi. La partie du mur la plus faible comporte 4 rondins : un légèrement plus bas que les trois autres qui ne sont séparés que par une assise de réglage constituée d'un jeu de dallettes horizontales (épaisseur 15 cm). La partie du mur plus épaisse reliée à la tour d'entrée comporte un seul rondin. Son extrémité semble avoir été soutenue par le solin (11).

Au-dessus de ces rainures horizontales, 3 trous ont été percés dans la maçonnerie (relevé 6,B). Ils pourraient correspondre aux logements d'un solivage aménagé lors d'une transformation de ce corps de bâtiment, environ 2.40 m au-dessus du plancher inférieur (relevé 6,A).

11 MURET (solin de support pour une sablière?)

Relevé 1 (plan), 6 (coupe)

A l'emplacement de la fermeture occidentale supposée du corps de garde, un muret nord-sud de faible épaisseur (0.40 m) a été repéré au niveau des fondations (deux assises). Il s'aligne sur le piédroit du mur sud du bâtiment et est chaîné avec celui-ci. Le muret est conservé sur 0.40 m de longueur. Un sondage effectué dans son prolongement n'a pas permis de le retrouver, si bien qu'on peut douter que ce petit muret se soit prolongé sur une très grande longueur.

Ce muret devait vraisemblablement soutenir la sablière basse de la paroi occidentale du corps de garde. Ou alors, il supportait la tête de l'armature en bois encastrée dans le parement interne du mur (10), dont le négatif arrondi coïncide parfaitement avec le niveau supérieur du muret.

12. MUR SUD-EST DU CORPS DE GARDE

Relevé 1 (plan), 3 (façade), 6 (paroi interne)

La façade est caractérisée par un parement vertical élevant sur un important glacis (fruit incliné à 50 degrés env.) qui poursuit la pente abrupte du rocher. Côté ouest, ce glacis se prolonge jusqu'à la jonction avec le mur sud du corps de garde (10), côté est, il contourne la pointe de l'éperon rocheux. Au pied du glacis, un cheminement étroit permet d'accéder à la porte du château.

La fonction de ce glacis devait être triple : 1) ancrer solidement la base du mur du beffroi, de façon à l'asseoir solidement sur l'éperon rocheux en épousant les formes de celui-ci ; 2) renforcer la base du mur et augmenter sa solidité contre les tentatives de minage ; 3) permettre une meilleure vision du pied de la façade sur ce versant du corps de garde qui longe l'ancien accès.

3 niveaux de trous de boulins rectangulaires (échafaudage) sont visibles en façade. Le niveau supérieur est situé dans la face verticale, les deux autres sont situés dans la partie supérieure du glacis.

Mesures : épaisseur de maçonnerie 2.30 à 2.60 m au niveau de l'élévation verticale et 3.50 à 4.50 m au niveau du glacis.

Sur le parement intérieur du mur, les ancrages d'un niveau de plancher sont clairement visibles (relevé 6, A). Percées dans la maçonnerie lors d'une transformation du château, ces encoches se situent au même niveau que les trous de solivage repérés à l'opposé, dans la paroi nord du corps de garde (14). Ils font manifestement partie du même plancher. La solive située le plus à l'est, devait longer le parement oblique de la paroi (12) et être posée sur l'alignement inférieur de pierres saillantes qui sont ancrés dans cette paroi (relevé 6, C).

La seconde ligne horizontale de pierres saillantes logées dans cette même paroi, environ 1.00 m plus haut (relevé 6, D), ne coïncide pas avec un niveau de trous de solivage. Elle pourrait correspondre au palier d'un escalier menant à l'étage indiquée par l'ouverture aménagée dès origine dans le mur nord-ouest (13) du bâtiment (relevé 6, E).

13 MUR NORD-EST DU CORPS DE GARDE

Relevé 1 (plan), 6 (coupe)

Ce pan de mur a été arasé jusqu'au niveau du terrain actuel pour la création d'un passage. Du côté nord, la base du mur (premières assises de l'élévation) a été repérée dans un sondage qui montre que le tracé et l'angle sont encore conservés sous la végétation.

Du côté sud, on distingue l'emplacement de l'angle qui reliait ce mur au pan sud-est du corps de garde. A 2 m du sol actuel, apparaissent en outre les vestiges d'une baie dont seul le piédroit sud et le seuil, une dalle horizontale en saillie, sont conservés (relevé 6,E). Prise dans la maçonnerie latérale, cette tablette a permis la conservation de la maçonnerie en hauteur, tandis qu'au-dessous, elle a été érodée, créant un important porte-à-faux². La position de cette ouverture, dans le mur-bouclier surplombant le chemin qui monte depuis le pont traversant le fossé oriental nous fait penser qu'il s'agissait d'une meurtrière destinée à la défense du château.

Mesures : épaisseur du mur en fondation 2.90 m, ressaut de 0.20 m à la base de la paroi intérieure ; épaisseur en élévation entre 2.70 m (au nord) et 2.50 m (au sud).

² Porte-à-faux consolidée en 2004 et déjà visible sur une gravure de 1825.

14 MUR NORD DU CORPS DE GARDE

Relevé 1 (plan), 4 (face interne)

Ce pan de mur est conservé en élévation sur une hauteur de 8 m incluant deux rangées de trous de boulins (échafaudage). A l'est, il est chaîné avec la maçonnerie constituant la pointe triangulaire du mur bouclier du corps de garde. A l'ouest, le parement intérieur se termine par un piédroit contre lequel vient butter en retrait la courtine de la haute-cour. Le parement extérieur et le noyau du mur sont par contre chaînés avec la maçonnerie de la courtine. Ce type de chaînage fait penser à deux étapes d'un même chantier où l'on a privilégié d'abord la construction du corps de garde.

Mesures : épaisseur de maçonnerie 2.30 m à l'est, 2.50 m à l'ouest.

La paroi intérieure est caractérisée par un alignement de trous (env. 20 x 20cm) de forme irrégulière percés dans la maçonnerie. Il indique l'ajout d'un niveau de solivage lors d'une transformation du château (cf.12).

15 COURTINE NORD

Relevé 1 (plan), 4 (face interne), 15 (coupe)

La courtine nord (15) suit avec plusieurs décrochements le bord sinueux du plateau. Il s'agit d'un mur homogène, avec deux rangées de trous de boulin (échafaudage), qui présente une épaisseur moyenne de 2.00 m. Dans sa partie conservée, ce mur englobait deux niche-archères rectangulaires (16, 17).

Côté est, le mur est contemporain de la maçonnerie du corps de garde (14), bien que cette liaison n'est pas évidente : sur la face extérieure, aucune limite verticale semble séparer les deux maçonneries ; sur la face intérieure, la maçonnerie de la courtine vient s'appuyer contre celle du corps de garde dans sa partie basse, mais est liée au niveau de l'arasement (trou de boulin recouvrant le joint).

Côté ouest, le mur est arraché. Un glissement de terrain a dû provoquer l'écroulement de la courtine. Notre restitution du tracé épouse le rebord du plateau, de façon à ménager le plus d'espace possible du côté cour. L'un des deux sondages effectués en 2003 a permis de mettre en évidence, près de la tour occidentale (1), les restes du parement intérieur de la courtine qui, à cet endroit, est encore conservée sur quelques assises sous la végétation. Le tronçon mis au jour présente, à 1.30 m du parement de la tour, un chaînage d'angle appartenant vraisemblablement à un piédroit d'une ouverture. Entre le piédroit et la tour le sous-sol a révélé des dalles dressées verticalement, mélangées à des débris de mortier. Il s'agit sans doute de l'écroulement du voûtain qui devait enjamber l'ouverture. Cette ouverture pourrait correspondre à une niche-archère. L'existence, à cet endroit, d'une poterne est également possible, mais nous semble fort improbable : elle aurait affaibli le système défensif du château. On ne peut pas non plus exclure que la courtine ait entouré la tour, mais l'étroite corniche au nord de la tour demanderait des soubassements ancrés dans la pente verticale de la falaise, ce qui paraît difficile et improbable. Un élargissement du sondage archéologique permettrait d'éclaircir l'articulation exacte de la jonction entre la courtine et la tour circulaire. Le sentier qui contourne ces vestiges par le nord est moderne.

16, 17 DEUX NICHES-MEURTRIÈRES DANS LA COURTINE NORD

Relevé 1 (plan), 4 (face interne)

Il s'agit de niches quadrangulaires surmontées par un voûtain. Dans ces niches, la courtine est réduite à une épaisseur de 0.50 à 0.70 m et était certainement percée par une meurtrière (aucun vestige conservé). L'orientation divergente des deux niches, l'une vers le

nord, l'autre vers le nord-ouest, permettait d'observer par ces ouvertures deux secteurs différents du versant de Savièse. Une niche du même type semblerait avoir existé à la jonction de la courtine et de la tour circulaire (cf.15).

La niche orientale (16) possède une ouverture intérieure de 1.55 m ; elle se referme légèrement vers l'extérieure par des embrasures obliques.

La niche occidentale (17) est conservée en élévation avec le piédroit oriental et l'amorce du voultain. L'autre piédroit est visible au sol. La largeur de l'ouverture côté intérieur mesure environ 2.00 m.

18 COURTINE SUD, PARTIE OCCIDENTALE

Relevé 1 (plan), 2 (façade sud), 4 (face interne)

La partie étroite du plateau de la haute-cour est délimitée au sud par une maçonnerie qui mesure environ 1.45 m d'épaisseur. Le tracé de la courtine épouse comme au nord la topographie du replat sommital, avec plusieurs décrochements.

Son extrémité ouest s'est écroulée. Un sondage effectué en 2003 a révélé une partie des fondations cachées par la végétation. Ce tronçon permet de restituer le tracé de la courtine qui devait remonter la pente sur l'arête rocheuse pour venir se raccorder à la tour circulaire (1) dominant l'extrémité occidentale du château. La partie orientale de ce tronçon de courtine (partie entre les meurtrières 19 et 21) est édifiée sur un important affleurement du socle rocheux qui présente, au niveau de la façade, un obstacle naturel. A l'extrémité est, la courtine quitte ensuite la sommité du plateau, bifurque abruptement vers le sud-est (23, 28), englobe un espace plus large occupé par des bâtiments (notamment la citerne) et rejoint la tour d'entrée.

Sur sa face extérieure, la courtine est conservée jusqu'à 6 m de hauteur, ce qui a nécessité la pose de 5 rangée de trous de boulin pour la pose de l'échafaudage. Les deux rangées inférieures, moins importantes vue l'affleurement irrégulier du rocher, étaient assurées par des rondins (diamètre 8 cm). Au-dessus, comme partout ailleurs dans ce château, les trous de boulin sont de forme carrée.

Plusieurs aménagements sont visibles sur les deux faces de la courtine.

A l'extrémité ouest, la base du mur présente un important arrachement. L'intérieur de cette cavité est fortement rubéfié et noirci. Les schistes ont pris une coloration jaunâtre, leur surface est écaillée et fendillée par une chaleur intense. Il pourrait s'agir d'une tentative de sape de la base du rempart par le feu, mais on ne peut pas exclure qu'on ait profité d'un éboulement du parement pour faire un feu pour une grillade.

Côté intérieur, on distingue à l'ouest des latrines (18) une série d'encoches (25x25 cm) pour un solivage aménagé lors de la construction du mur d'enceinte (relevé 4, A). Au nord, les solives pourraient avoir été logées dans la courtine opposée vu l'exiguïté de l'espace, ou alors dans un mur indépendant (non repéré), de façon à ménager un passage contre la courtine. Ce solivage devait permettre d'aménager un plancher juste au-dessus d'une éminence rocheuse.

A l'est des latrines (18) une deuxième série d'encoches décalée en hauteur et percée dans la maçonnerie permet de restituer un plancher aménagé lors d'une transformation (relevé 4, B). A la même hauteur que ce plancher, mais plus à l'est, une troisième série d'encoches percées dans la maçonnerie se distingue de la précédente par un espacement plus grand laissant supposer que les poutres insérées devaient soutenir un aménagement plus léger, peut-être un appentis?. Ces trois niveau de solivage témoignent de l'existence de plusieurs bâtiments adossés contre l'enceinte de part et d'autre des latrines.

Les trois meurtrières qui s'ouvrent dans ce pan de la courtine sont disposées à différentes hauteurs. Les deux meurtrières latérales (19, 21) se situent au raz du sol actuel. Celle du milieu (20) s'ouvre environ 1.70 m plus haut, au-dessus de l'affleurement rocheux. Elle se trouve perchée à plus de 3.0 m de hauteur par rapport au pied extérieur de la muraille.

19, 20, 21 MEURTRIERES DE LA COURTINE SUD

Relevé 1 (plan), 2 (façade sud), 4 (face interne)

Les trois meurtrières qui s'ouvrent dans la courtine sud correspondent à des ouvertures rectangulaires, avec des linteaux formés par des grandes dalles et des piédroits maçonnés qui convergent vers l'extérieur. L'ouverture relativement large côté cour (70 cm) ne mesure qu'entre 10 et 20 cm côté façade.

Les meurtrières orientale (19) et occidentale (21) possèdent une tablette et un linteau inclinés vers l'extérieur, de façon à permettre un tir plongeant dirigé vers la pente du versant sud. La position de la première, près du retour de la courtine vers le sud (23), permet de surveiller la face extérieure de ce tronçon de muraille, sans laisser aucun angle mort (tir de flanquement). Mesures côté intérieur de l'ouverture (19) 90x80 cm, de l'ouverture (21) 120x150 cm, côté extérieur 15/20x75 cm.

La meurtrière médiane (20) possède des piédroits qui, du côté extérieur, sont maçonnés avec des dalles verticales. Largeur de l'ouverture côté extérieur 10 cm, côté intérieure 100 cm.

22 LATRINES DANS LA COURTINE SUD

Relevé 1 (plan), 2 (façade sud), 4 (face interne)

Au milieu de la courtine sud (partie occidentale) s'ouvre une grande ouverture rectangulaire (22) qui donnait sans doute accès à des latrines saillantes en façade. Leur emplacement est bien choisi : elles surplombent en effet un petit vallon naturel qui permettait une évacuation naturelle des déjections. La position correspond d'ailleurs à un angle rentrant de la courtine.

Les latrines peuvent être restituées grâce à plusieurs éléments conservés en place. Côté cour, l'ouverture se présentait comme une niche large d'environ 0.70 m et haut de 1.70 m dont ne subsistent que le piédroit oriental, le linteau (une grande dalle), ainsi qu'une dalle prise sous le piédroit (indiquant la hauteur du sol).

Du côté extérieur, la niche devait être fermée par une maçonnerie posée sur deux corbeaux. A la base de cette maçonnerie, deux banquettes latérales laissant un espace médian servaient certainement de support à une planche percée d'un trou circulaire (siège des latrines). De cet aménagement, seule une partie du corbeau oriental est encore conservée ainsi que la banquette occidentale, large de 20 et haute de 35 cm. En supposant une disposition symétrique des deux banquettes, la largeur restituée du trou d'évacuation serait de 30 cm.

23 COURTINE SUD, PARTIE ORIENTALE, TRONCON SUD-OUEST

Relevé 1 (plan), 2 (façade ouest), 15 (face est)

Dans sa partie orientale, la courtine sud cesse de suivre le rebord du plateau. A l'est d'une meurtrière (19), la muraille bifurque vers le sud-est sur 10.5 m de longueur (23), avant de reprendre à nouveau une direction perpendiculaire à la pente (28) et se raccorder à la tour d'entrée (9). Cet important décrochement de la courtine permet d'élargir la haute-cour et d'installer un bâtiment indépendant au centre de cet espace (murs 31 à 36).

Le pan de mur qui dévie vers le sud (23) est encore conservé en élévation sur 8.0 m de longueur et comporte quatre rangées de trous de boulin (épaisseur du mur 1.50 m). L'extrémité sud (2.5 m) et l'angle marquant le retour de la courtine vers l'est ont été arasés au niveau du sol³. Les nettoyages effectués en 2003 ont permis de préciser le tracé.

Près de l'angle nord du mur s'ouvre une meurtrière (24) surmontée d'un vouâtain ; c'est la seule ouverture de tout le château qui est entièrement conservée ! A 0.70 m sous la tablette de cette meurtrière, juste en dessous de la troisième rangée de trous de boulin, le parement intérieur de la courtine forme une saillie étroite. Ce ressaut pourrait correspondre à un étroit chemin de ronde qui permettait d'accéder à la meurtrière ou au niveau d'un solivage indiquant l'existence d'une liaison entre le bâtiment central et la courtine. Sous cet aménagement, un escalier (25) adossé au pied de la muraille permettait d'atteindre les caves des bâtiments qui se situent au centre de la cour.

24 MEURTRIERE DANS LA COURTINE SUD

Relevé 1 (plan), 2 (face ouest), 15 (face est)

Il s'agit d'une ouverture aux piédroits évasés, réduite à une fente verticale au niveau du parement extérieur. Le vouâtain aplati qui surmonte l'ouverture du côté intérieur est constitué par des schistes disposés de chant. La meurtrière est située à 2.0 m de hauteur par rapport au niveau du terrain extérieur.

Mesures de l'ouverture : largeur et hauteur intérieures 1.30x1.35 m (hauteur des piédroits 1.10 m), largeur et hauteur extérieures 0.07x0.75 m.

25 ESCALIER LONGEANT LA COURTINE SUD

Relevé 1 (plan)

Un escalier permettait de descendre depuis le replat de la haute-cour, en longeant le retour de la courtine sud (23), jusqu'au niveau inférieur des bâtiments construits au centre. Aujourd'hui, l'escalier se présente en surface comme une rampe recouverte de végétation. Seules deux marches de la volée inférieure sont encore bien marquées. Aucun dégagement n'a été effectué en 2003-2004.

Cet escalier semble avoir comporté deux volées de marches, séparées par un palier. La largeur de la volée supérieure se rétrécit vers le sud (1.90 m au sommet, 1.10 m au niveau du palier). La volée inférieure présente en revanche une largeur constante (1.10 m). Sur une face, les marches sont adossées contre la muraille, sur l'autre elles sont posées sur un mur de soutènement qui présente une petite niche rectangulaire à la base. L'intérieur du massif de l'escalier est constitué par des remblais.

Au pied de l'escalier, on atteint un petit vestibule qui s'ouvrait à l'est sur une cave et au nord sur deux couloirs étroits dont la fonction ne peut pas être déterminée sans un dégagement plus approfondi.

26, 27 MURS DELIMITANT LE COULOIR QUI LONGE L'ESCALIER

Relevé 1 (plan)

L'escalier (25) est flanqué par un couloir étroit (longueur 4.50 m, largeur entre 1.30 et 1.50 m) qui est délimité par des murs sur les côtés nord (26) et est (27). L'alignement occidental du mur nord présente une légère déviation dans sa partie médiane pour suivre en

³ L'extrémité sud du mur (23) a été remontée à une époque récente par une maçonnerie en pierres sèches. Cette partie du mur a été démontée en 2004 dans le cadre des travaux de consolidation du château et remontée avec l'angle et le tronçon sud-est (28) de la muraille.

parallèle le limon de l'escalier ; le parement oriental est rectiligne. Ce couloir constitue une impasse ; il a peut-être servi d'espace de rangement.

Le mur nord (26) est arasé jusqu'à son assise de fondation. Il mesure 0.80 m de largeur et prend appui sur un affleurement du socle rocheux qui se redresse brusquement à cet endroit pour fermer le couloir.

Le mur oriental (27) a été dégagé sur toute sa longueur (largeur de maçonnerie 1.00 m). Au nord, il remonte contre le rocher ; l'angle et la jonction avec la maçonnerie transversale (26) ne sont pas conservés. Au sud, il se termine par un piédroit qui s'aligne sur le mur sud de la citerne (31). Le parement oriental a été percé en forme de niche. Ce percement pourrait être lié à la porte qui lui fait face et qui a été ouverte dans le mur de l'ancienne citerne à l'occasion d'une transformation.

28 COURTINE SUD, PARTIE ORIENTALE, TRONCON SUD

Relevé 1 (plan), 3 (façade sud), 15 (coupe)

Le tronçon de la courtine qui vient rejoindre la tour d'entrée (9) n'est conservé que dans sa partie actuellement enterrée. Le mur présente une largeur comprise entre 1.20 m (ouest) et 1.00 m (est). Son parement intérieur sert de paroi au bâtiment qui lui a été adossé.

Avant les travaux de 2003-2004, ce mur avait été rehaussé par un empilement de pierres posées à sec dont l'équilibre était précaire. Ce remontage moderne présentait un réel danger pour les visiteurs du site (risque d'écroulement) ; il a donc été démonté. Ensuite, l'ancien mur a été remonté sur un mètre de hauteur environ, sur toute la longueur, l'angle occidental inclus, pour des raisons esthétiques.

29, 30 MURS DU BATIMENT SUD SITUE ENTRE COURTINE ET CITERNE

Relevé 1 (plan), 15 (face)

Entre le bâtiment central de la haute-cour (= bâtiment central avec citerne) et la courtine sud, un bâtiment (= bâtiment sud) a été inséré par la construction de deux murs latéraux (29, 30) qui s'appuient au nord et au sud contre des maçonneries plus anciennes.

Le mur occidental (29) s'appuie au sud contre la courtine. Au nord, il se termine par un piédroit qui semble correspondre au montant d'un portail, l'autre montant étant formé par l'angle sud-ouest de la citerne. Ce passage, desservi par l'escalier (25), permettait d'accéder à la cave du bâtiment. Seule la face orientale du mur a été dégagée sur environ 1 m de hauteur. Le sol de la cave n'a pas été atteint vu les déblais.

Le mur oriental (30) s'appuie au sud contre la courtine et au nord contre le parement de la citerne. Son épaisseur mesure 1.20 m ; aucun ressaut n'a été observé. Au centre de la paroi, une grande niche rectangulaire a été aménagée dès l'origine (largeur 1.20 m, profondeur 0.60m). Elle servait certainement d'armoire. Le linteau et les montants latéraux sont faits de grandes dalles, la tablette n'a pas été dégagée des débris de démolition qui la recouvrent.

De part et d'autre de cette niche, on distingue, à mi-hauteur, les restes de deux ouvertures inclinées vers l'extérieur (largeur de l'ouverture côté intérieur 0.80 m) fermées à la base comme des niches. Il s'agit certainement de deux soupiraux destinés à ventiler cette pièce semi-enterrée.

31 à 35 MURS DU BATIMENT CENTRAL INCLUANT LA CITERNE

Relevé 1 (plan), 15 (coupe)

Au centre de l'espace le plus large de la haute-cour, un bâtiment indépendant rectangulaire est érigé sur plusieurs niveaux ; c'est le seul qui n'ait pas de liaison directe avec la courtine. Ce bâtiment est aménagé en contrebas de la sommité rocheuse et utilise le dénivellement naturel pour aménager, au niveau inférieur, un réservoir d'eau profond.

Aujourd'hui ne subsiste que le sous-sol de l'édifice. A l'est, se distingue un couloir étroit dont le sol se situe à un niveau nettement plus haut que dans la pièce voisine. Il pourrait s'agir d'un espace réservé à la cage d'escalier (largeur du couloir 1.70m, respectivement 2.10 m au-dessus des ressauts).

Le local contigu occupe un volume quasiment carré et très profond (4.00x4.90 m, hauteur plus que 4m) surmonté d'une voûte en berceau qui prend appui sur les murs nord et sud (restes des amorces latérales et d'un segment à l'est). L'intérieur est recouvert d'un épais enduit hydraulique composé d'un mortier au tuileau rougeâtre. Ce local correspond clairement à une citerne. Sa profondeur demeure inconnue ; l'amoncellement de déblais provenant de l'effondrement de la voûte rend impossible un sondage de vérification ponctuel.

Les maçonneries qui constituent le plan du bâtiment, les murs de façade (31, 32, 33, 35), le mur de refend (34) ainsi que la voûte, sont toutes chaînées les unes par rapport aux autres. Ils font donc partie d'un même chantier. Le passage qui semble exister au débouché sud du couloir situé dans la partie est du bâtiment n'est certainement pas d'origine. S'il ne s'agit pas d'une brèche récente, il pourrait correspondre à une liaison créée lors de l'ajout du bâtiment sud. Une autre porte percée dans le mur occidental (32) de la citerne témoigne en outre d'un changement de fonction de ce local. Partiellement remblayé, il est vraisemblablement transformé en cave accessible depuis le petit vestibule situé au pied de l'escalier qui longe la courtine (25). Le mur (27) qui subdivise la partie nord de cet espace en deux étroits couloirs a peut-être été installé lors de ces transformations en guise de limon d'un petit escalier (largeur 0.80 m)⁴.

Le mur sud du bâtiment (31) possède à la base une épaisseur de 1.30 m. Un ressaut de 0.35 m situé côté extérieur du mur, au-dessus de l'insertion de la voûte, réduit l'épaisseur de la maçonnerie à 0.95 m. Le mur sud n'est pas relié avec la cloison (27) qui subdivise l'espace à l'ouest de la citerne.

Le mur ouest du bâtiment (32) a pu être dégagé sur toute sa longueur. L'épaisseur moyenne mesure 1.10 m.

Le mur nord du bâtiment (33) n'est visible, au niveau de la citerne, que sur sa face interne. Sur l'arrière, il s'appuie contre le rocher, respectivement la terre. Au niveau supérieur, le mur en élévation recouvre la base de la voûte de la citerne et possède une épaisseur moyenne de 0.80 m. A l'extrémité est, le mur se perd sur l'affleurement rocheux, à l'ouest le pied du mur devient plus large pour mieux s'ancrer sur le rocher.

Le mur est de la citerne (34) possède à la base une épaisseur de 0.90 à 1.00 m. Au niveau de la voûte, l'élévation est plus faible (0.70 m, ressaut du parement occidental de 0.10 à 0.20 m).

Le mur oriental du bâtiment (35) a été dégagé en surface. Le parement extérieur est caché par le terrain actuel. En revanche, le parement intérieur est visible sur environ 1 m de hauteur. En fort mauvais état, il a été reconstruit. L'épaisseur du mur mesure 1.25 m à la base. Au-dessus d'un ressaut du parement interne (0.20 m), l'épaisseur reste considérable (1.05 m). A l'extrémité sud, le mur devait tourner vers l'ouest, non seulement au niveau

⁴ Le couloir n'a pas été dégagé lors des travaux de 2003-2004.

inférieur, mais également dans sa partie supérieure. Cet angle est plus ancien que la construction du bâtiment sud (30).

36 MUR AU SUD DU CHÂTEAU

Relevé 1 (plan)

Sur le versant méridional de la colline, à 2.70 m de distance de la courtine du château (28), subsistent les restes d'un mur (36) conservé en élévation sur au moins 5 assises de hauteur et sur une longueur de 4.50 m. Ce mur situé à l'extérieur du château est parallèle à la courtine et perpendiculaire à la pente.

L'ancienneté de ce muret n'est pas certaine. Il pourrait faire partie des ouvrages de fortification ou être un simple muret de soutènement qui bloque un petit massif quadrangulaire composé de matériaux de démolition.

37 MUR DELIMITANT LA TOUR-PORCHE CÔTE OUEST

Relevé 1 (plan)

Un mur correspondant à l'alignement de la façade ouest de la tour-porche a été observé dans un sondage effectué par les maçons le long du mur de courtine sud. Seul le parement ouest a été dégagé, sur 1.00 m de longueur et 0.30 m de hauteur.

Le mur bute au sud contre le parement de la courtine sud (28) et semble se poursuivre au nord sous le pavage (38) ; la suite du mur n'a pas été dégagée.

38 RESTE D'UN DALLAGE

Relevé 1 (plan)

Reste d'un pavage correspondant peut-être à un niveau d'utilisation de la porte aménagée sous la tour d'entrée.

Le pavage est constitué de pierres de taille très variable, par endroits dressées de chant, posées sur une couche de terre (humus) qui recouvre l'arasement du mur (37).

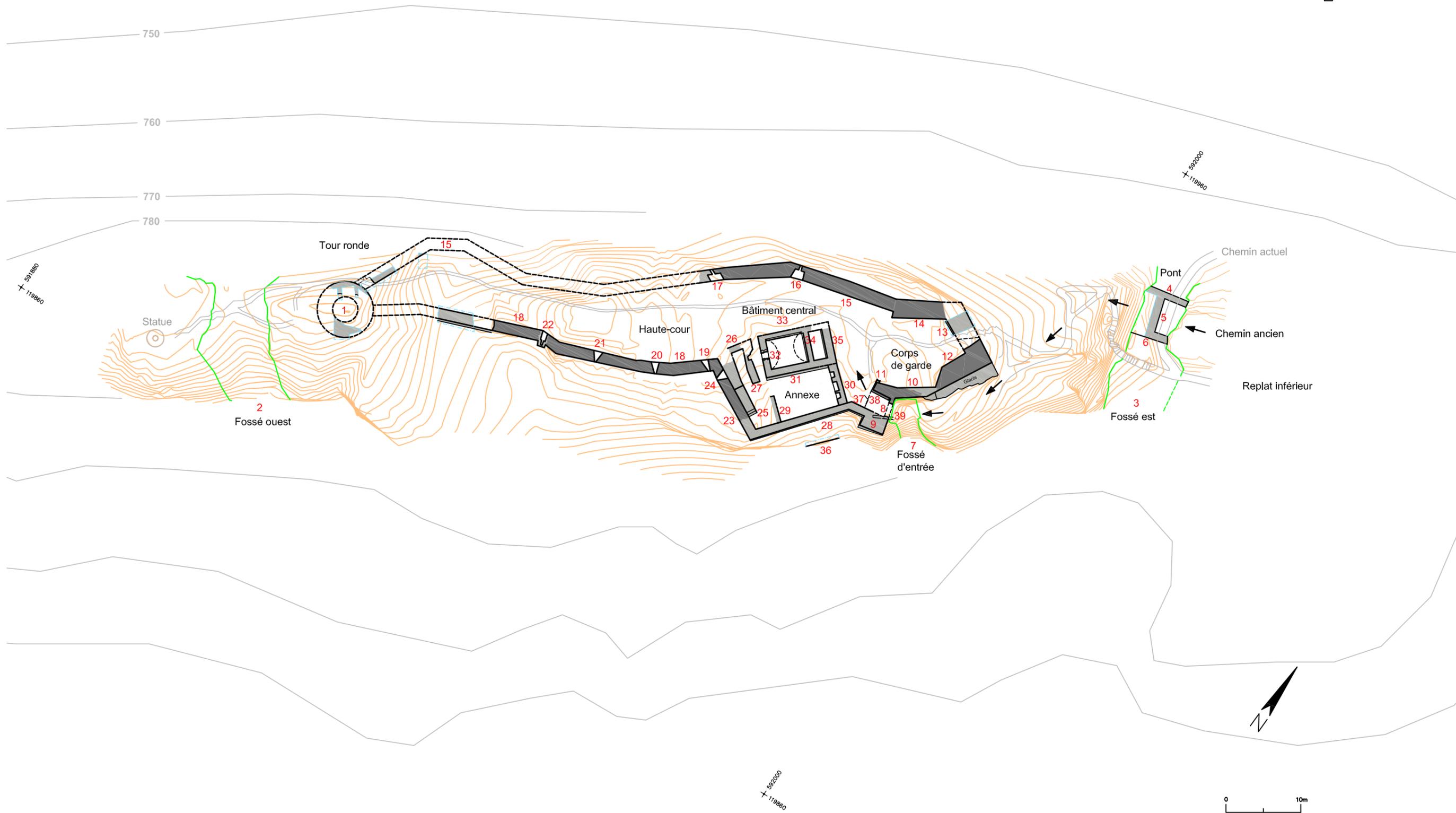
39 NEGATIF D'UNE POUTRE DU PONT

Relevé 1 (plan)

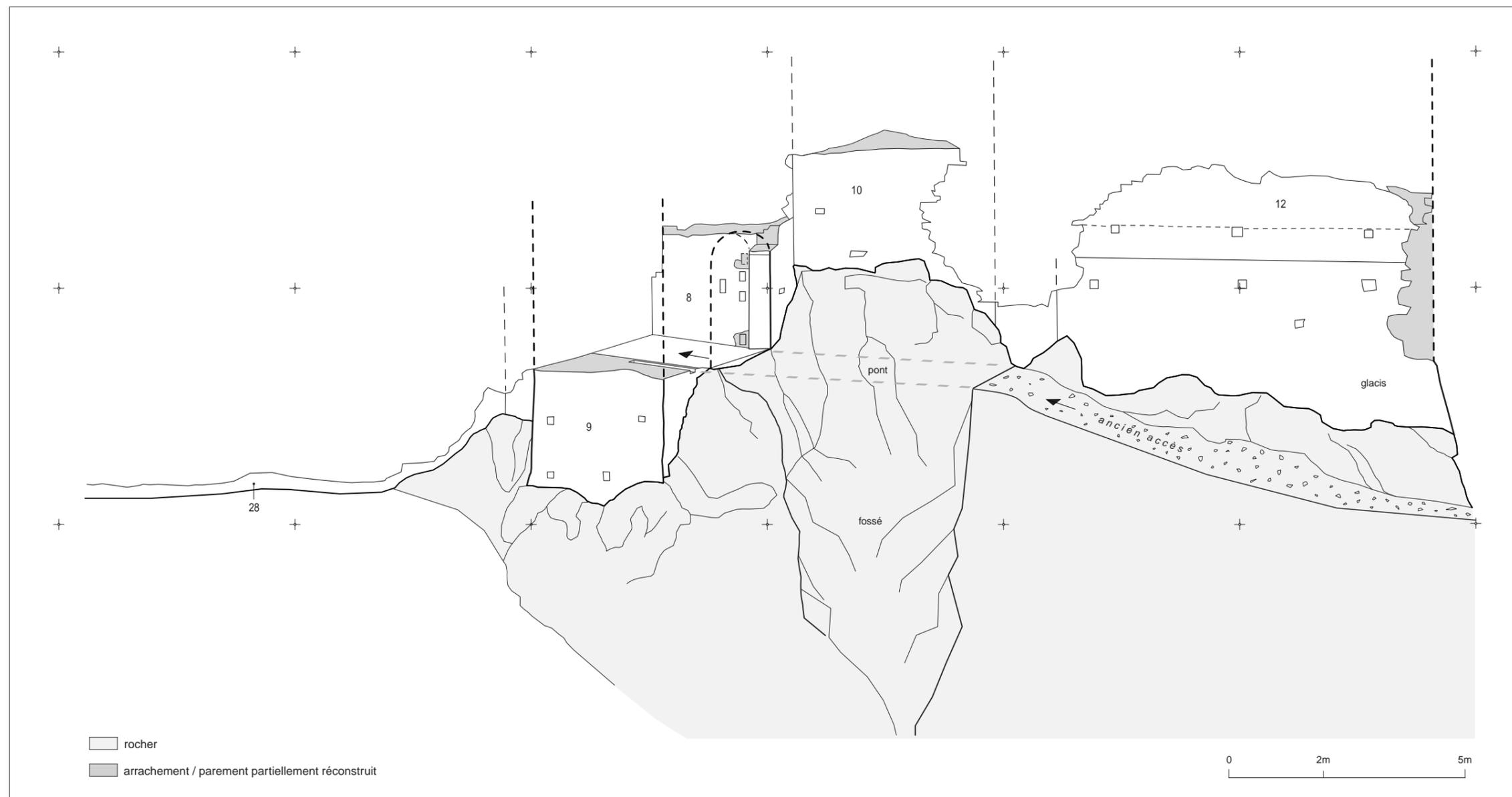
Négatif d'une poutre scellée par la maçonnerie (9) constituant la tour d'entrée. Le rocher a été soigneusement entaillé pour permettre la mise en place de la poutre. Vu son orientation, cette poutre pourrait correspondre à l'un des supports du tablier du pont enjambant le fossé devant la porte.

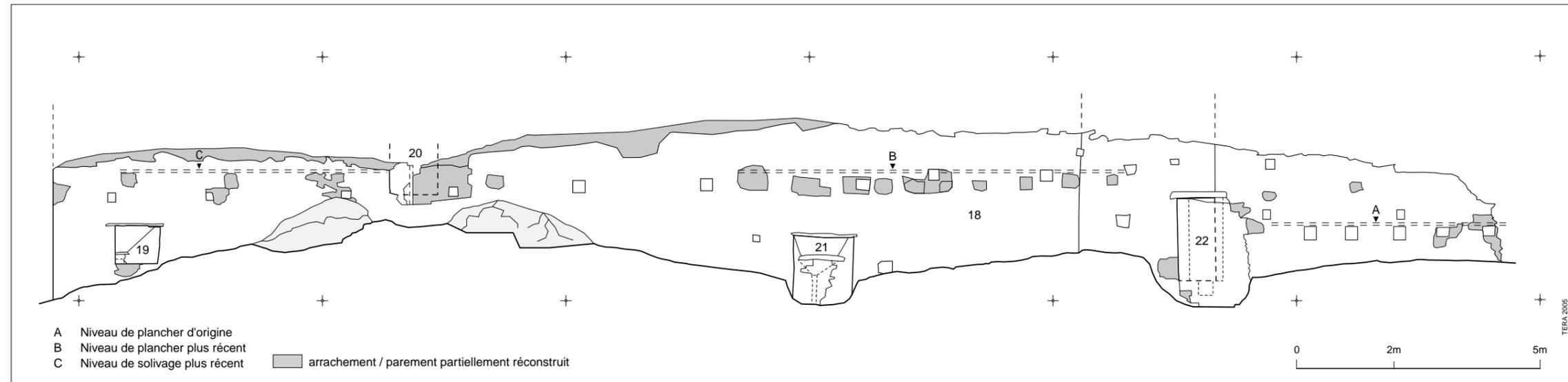
Dimension du négatif : largeur 30 cm, profondeur 20 cm, longueur observée 260 cm (négatif dans la maçonnerie plus rainure dans le rocher).

LEGENDES: ■ Fondations
■ Elévations



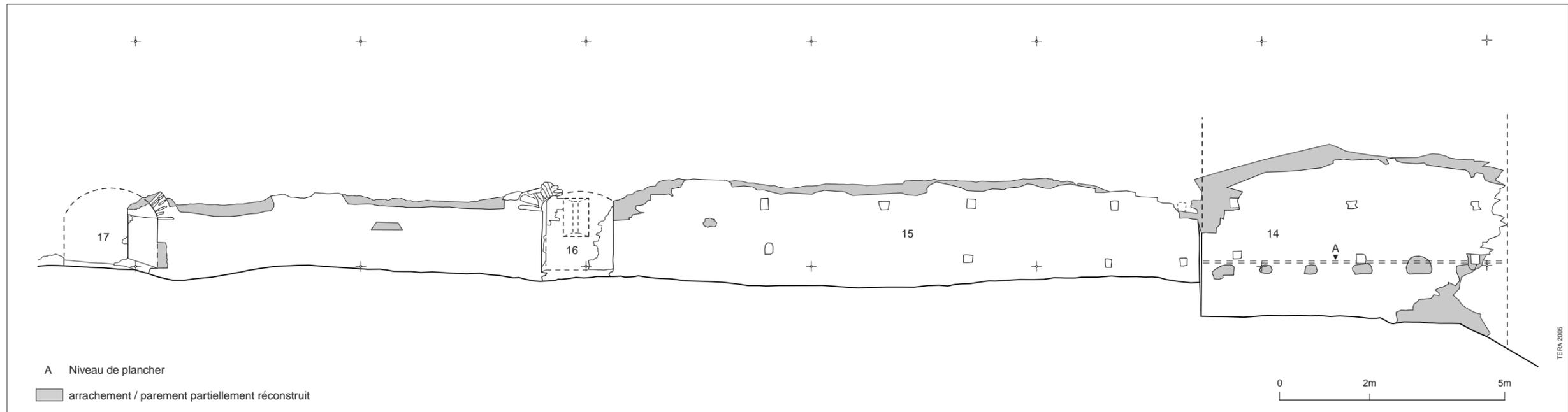






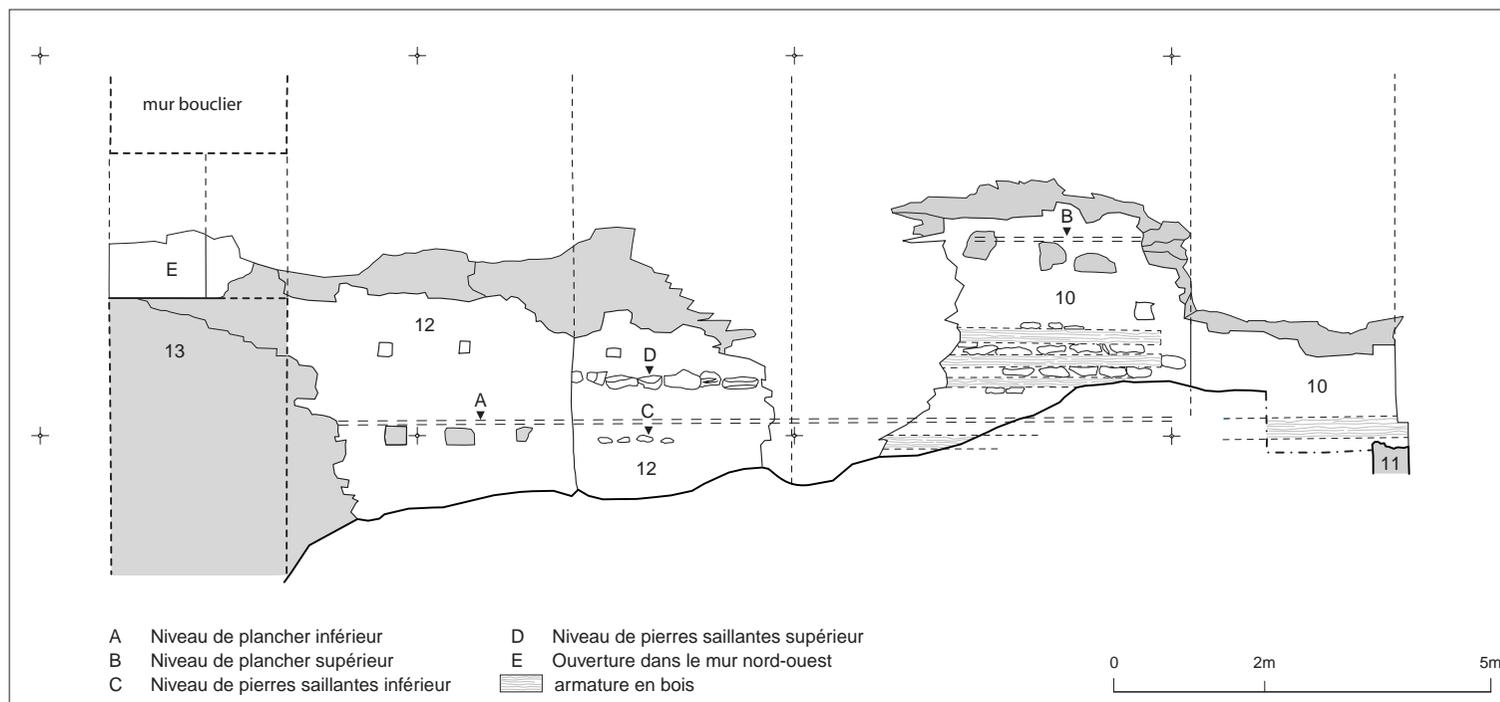
Château de Montorge
Face interne de la courtine nord et paroi nord du corps de garde

Relevé 5



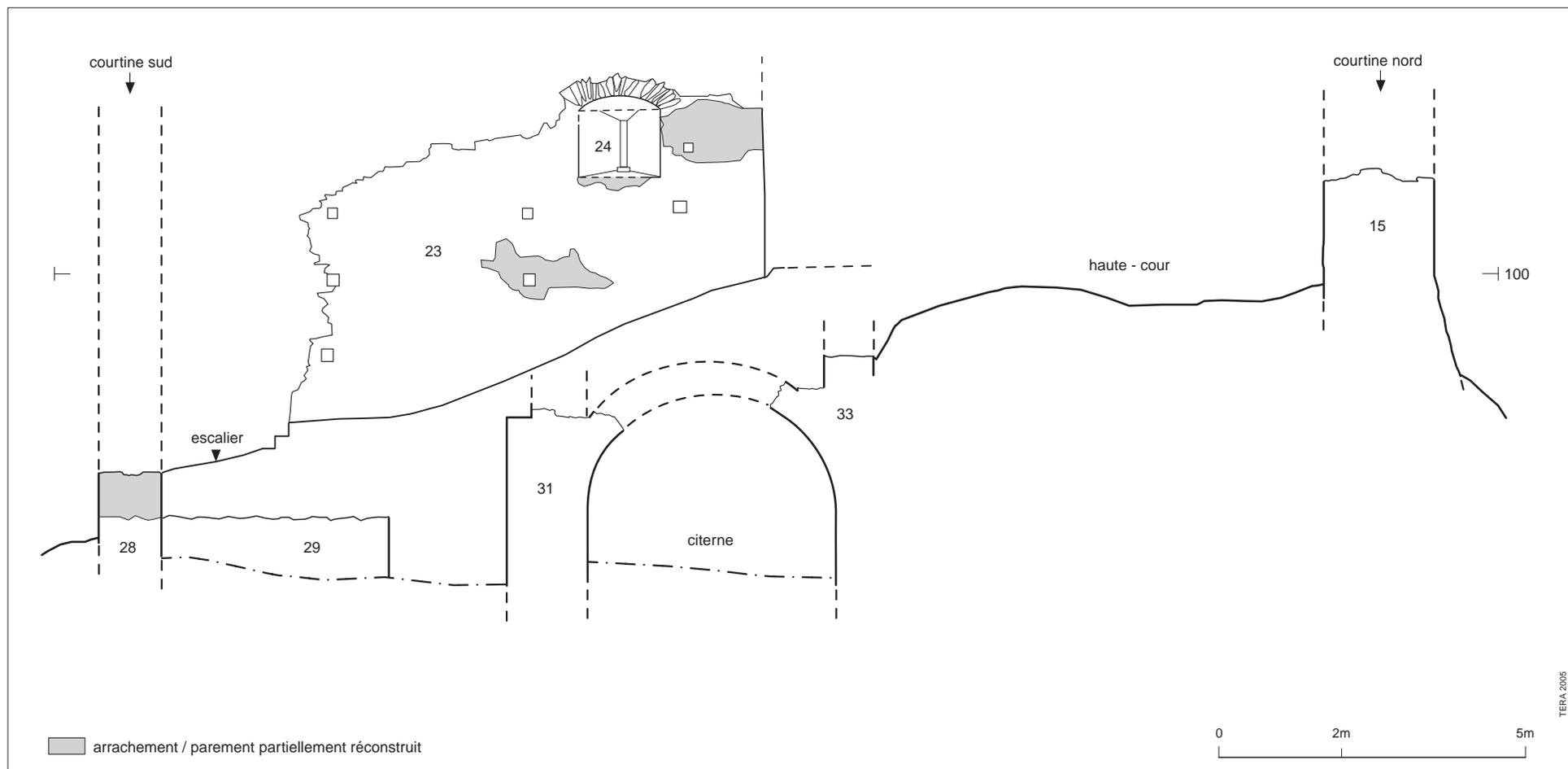
Château de Montorge
Parois est et sud du corps de garde

Relevé 6



Château de Montorge
Coupe nord-sud à travers le secteur central (vue ouest)

Relevé 7



Le château de Montorge

A. Antonini, J.-C. Moret

janvier 2006

Table des matières

Avant-propos

Introduction historique

Disposition générale du site

La visite des lieux

Le replat inférieur avec les fortifications avancées

La porte du château avec son fossé

Le corps de garde protégeant la porte

La courtine nord

Les logis de la haute-cour avec la citerne

La courtine sud

La tour ronde à l'extrémité occidentale

Le fossé occidental

Le château et son époque

Avant-propos

Le château qui domine la colline rocheuse de Montorge fait partie des sites prestigieux qui entourent la ville de Sion ; pourtant, peu de personnes connaissent sa richesse. Si le replat supérieur est régulièrement parcouru par les sportifs du parcours Vita et traversé par ceux qui se rendent au pied de la statue de la Vierge, les vestiges du château médiéval demeurent presque inaperçus. Consciente du fait qu'une meilleure connaissance de l'histoire et la mise en valeur du site constituent un atout pour la région, la Bourgeoisie de Sion, propriétaire des lieux, en collaboration avec le Service des Bâtiments, Monuments et Archéologie du canton du Valais, a entamé ces dernières années d'importants travaux de recherche, de consolidations et de mise en valeur de cette forteresse.

Après un débroussaillage général du site effectué au printemps 2002 par les soins de la Bourgeoisie et de la municipalité de Sion, un premier mandat attribué par la Protection des biens culturels aux bureaux ARCHEOTECH, Epalinges, et TERA, Sion, avait pour but d'établir respectivement un relevé et une analyse préliminaire du château, une base indispensable pour les interventions suivantes. La deuxième étape des travaux a consisté en un dégagement des maçonneries conservées hors sol, mais recouvertes par la végétation. Ces murs, fragilisés par le temps, ont été consolidés pour sécuriser les lieux et ralentir la perte de substance. Parallèlement à ces travaux effectués par l'entreprise de maçonnerie Sierro, Sion, entre 2003 et 2005, les collaborateurs du bureau TERA ont poursuivi l'analyse archéologique, grâce à un mandat attribué par les Monuments Historiques et l'Archéologie Cantonale. Les divers contrôles ainsi que quelques sondages ponctuels ont permis d'établir un nouveau plan de cette forteresse avec certains des volumes qui la composent. L'un des principaux apports est la découverte d'une tour circulaire fermant le château du côté ouest. En outre, l'analyse systématique des murs a permis de préciser le circuit d'accès, les systèmes de défense et la fonction des différentes ouvertures. Aucune fouille extensive n'a cependant été entamée. Le reste d'un pavage près de la porte principale du château est en effet le seul niveau d'utilisation qui a été entrevu. Tout mobilier témoignant de la vie quotidienne des habitants nous fait ainsi défaut, mais reste conservé dans le sous-sol.

Nous aimerions remercier toutes les personnes qui ont collaboré au projet « Château de Montorge », en particulier les représentants de la Bourgeoisie de Sion et du Service cantonal concerné. Ils ont su mener à bon port la mise en valeur du troisième des châteaux qui dominent la ville de Sion. Erigé à l'opposé des châteaux de Valère et de Tourbillon, le château de Montorge a tenu, grâce à sa situation privilégiée, une place importante dans les guerres du Moyen Âge et constitue un maillon essentiel pour la compréhension de l'histoire du Valais. Ce poste d'avant-garde de la politique savoyarde, laissé à l'abandon et méconnu, se présente aujourd'hui avec un aménagement digne de sa valeur historique. La pose de panneaux explicatifs sur place ainsi que la présente plaquette aideront les visiteurs à se situer sur les lieux et à en apprécier la valeur.

Introduction historique

Depuis le milieu du XI^e siècle, le territoire du canton du Valais est aux mains de trois puissances : l'abbaye de St-Maurice, propriétaire de domaines dispersés légués en 515 par le roi burgonde Sigismond, l'évêque de Sion qui reçoit le comté du Valais en 999 du roi de Bourgogne Rodolphe III, et la maison de Savoie qui, aidée par la noblesse locale, étend peu à

peu son influence. Au début du XIII^e siècle, l'évêque exerçait ainsi ses droits jusqu'à la croix d'Ottan, près de Martigny, mais le comte de Savoie possédait des enclaves en amont. C'est dans ce contexte imbriqué et conflictuel que Aymon de Chablais, fils du comte Thomas I^{er} de Savoie (1189-1233), construit vers 1233 le château de Montorge sur le domaine de l'évêque de Sion¹. Situé sur une colline dominant la vallée du Rhône et la ville de Sion, sur le « mons ordeus » selon les sources médiévales², le château, tirant parti de manière remarquable de la topographie de la région, permettait de contrôler tout passage vers le Haut Valais.

Cet empiètement sur les terres épiscopales provoqua inmanquablement une querelle entre l'évêque et la famille de Savoie, qui faillit dégénérer. En 1260, après des batailles sanglantes, Pierre II de Savoie (1163-1268) imposa à l'évêque Henri de Rarogne un accord fixant la limite entre leurs domaines respectifs à la rivière de la Morge, par un échange réciproque de propriétés. Le Château de Montorge appartenant aux Savoyards et situé en amont de la Morge devait être détruit. Cet accord resta sans effet et sera annulé en 1268. Le château de Montorge resta en mains savoyardes jusqu'à sa prise de force par l'évêque Henri de Rarogne en 1264.

A la fin du XIII^e siècle, l'évêque Pierre d'Oron (1274-1287) fit rénover la forteresse et la pourvut d'une garnison. Il craignait une invasion de Rodolphe de Habsbourg, en guerre contre les évêques de Coire et de St-Gall, avec lesquels il avait contracté une alliance. Cette invasion n'eut pas lieu, mais les préparatifs de guerre avaient épuisé le trésor de l'évêque, si bien que la ville de Sion dut payer annuellement une somme de 10 livres pour la garde de Montorge.

Le XIV^e siècle est caractérisé par un profond changement de la société. Le rôle du peuple dans la politique locale devint de plus en plus grand et mena, vers la fin du siècle, à l'organisation des dizains. Les nobles se montrèrent également toujours plus exigeants et soutinrent, selon leur intérêt, tantôt la maison de Savoie, tantôt l'évêque. En 1351, ce fut au tour de l'évêque Tavelli de demander de l'aide au comte de Savoie Amédée VI (le comte Vert, 1343-1383) dans un conflit qui opposa l'évêque aux troupes Haut-Valaisannes sous les ordres des sires de la Tour. La garnison de Montorge dut se rendre en 1352, lors de l'invasion de Sion par le comte Vert.

Lors de la guerre civile (1364-1370), ce fut le seigneur de la Tour qui demanda de l'aide au comte de Savoie contre l'évêque Tavelli. Montorge passa à cette époque en mains épiscopales. Les disputes culminèrent par le meurtre de l'évêque Tavelli, précipité des murailles du château de la Soie par ordre d'Antoine de la Tour.

Le nouvel évêque, Edouard de Savoie, n'était pas bien vu par le peuple du Haut-Valais qui se rallia sous la bannière des seigneurs de Rarogne. Pour rester sur ses terres, l'évêque dut recourir à l'appui du comte de Savoie Amédée VII (le comte Rouge, 1383-1391) qui conquiert en 1384 la ville de Sion. A Montorge, il installa ensuite Rodolphe de Gruyères, en sa qualité de bailli du Valais. Après la mort du comte et le départ de l'évêque, lors d'un nouvel accord de paix conclu en 1391, la Morge redevint la limite entre le domaine épiscopal et les terres des comtes de Savoie.

A l'aube du XV^e siècle, la politique du Valais fut dirigée par la famille des Rarogne, la plus puissante parmi la noblesse locale, notamment par l'évêque Guillaume II et le Baillif Guichard. Les « patriotes » s'insurgèrent cependant contre cette domination féodale. Pendant la

¹ François-Olivier Dubuis, Antoine Lugon, Les évêques de Sion in : Agostine Paravicini Bagliani et alii, *les Pays Romands au Moyen Age*, Lausanne 1997, p.124-126. Morgan Stuart, Montorge, in : *Eglises romanes et châteaux-forts – Suisse Romande*, Genève 1972, p.100-101. André Donnet, Louis Blondel, Burgen und Schlösser im Wallis, Zürich 1963, p.262-265; Louis Blondel, Deux anciens châteaux valaisans : Verbier et Montorge, in : *Annales Valaisannes* 1943, p.43-49. Solandieu, Les châteaux valaisans, Lausanne 1912, p.28-30.

² Werner Meyer, Burgen der Schweiz, Zürich 1981, Vol.4, p.87.

guerre dite de Rarogne, le château de Montorge fut d'abord conquis par Amédée de Challand, Baillif du Chablais, puis incendié en 1417 par les « patriotes », en même temps que La Soie et Tourbillon.

Aujourd'hui ne subsistent de cette forteresse que les restes de puissantes maçonneries construites avec un liant très résistant, d'une qualité qui rend inimaginable de voir l'incendie et l'abandon comme seuls responsables de l'arasement avancé des bâtiments. Leur démolition fut sans doute un acte volontaire montrant la volonté du peuple de se débarrasser des emblèmes féodaux. Les pierres servirent certainement pour des constructions érigées au pied de la colline.

Faute de fouilles archéologiques aucun mobilier n'a été récolté qui nous permettrait de retracer la vie mouvementée du château et de dater sa construction avec précision. En effet, si les textes parlent d'une tour existant sur cette colline déjà en 1233, les maçonneries visibles aujourd'hui pourraient être plus récentes³. En revanche, vu la position stratégique de la colline, il n'est pas exclu qu'elles remplacent des fortifications plus anciennes.

Disposition générale du site

Le château est érigé sur un promontoire rocheux formant au sommet deux replats allongés et étroits dont l'orientation suit celle de la vallée du Rhône. Le replat oriental se situe en contrebas du second qui culmine à l'ouest avec une petite butte. Du côté nord, ces plateaux sont délimités par une falaise abrupte qui en rend l'approche impossible. Du côté sud, la pente est moins raide, mais la végétation aride n'offre aucune possibilité à l'attaquant de s'abriter. C'est par les arêtes latérales que l'ennemi était attendu. Si à l'ouest, l'approche au château est interdite par un fossé, à l'est, le chemin d'accès mène d'abord au replat inférieur, puis il monte au replat supérieur en franchissant plusieurs obstacles défensifs.

La topographie du petit ensellement qui constitue le plateau inférieur se prêterait bien à l'aménagement d'une basse-cour. Les bords abrupts pourraient même cacher les vestiges d'une enceinte maçonnée. Mais nous n'en avons aucune preuve, les travaux de ces dernières années n'ayant pas inclus cet espace. Il est cependant clair que le replat inférieur faisait partie intégrante du périmètre défensif du château. En effet, du côté ouest un profond fossé a été creusé dans le rocher. Il fallait le franchir par un pont fortifié vraisemblablement doté d'un saut-de-loup pour rejoindre le plateau supérieur et le château.

Arrivé au replat supérieur, un mur bouclier triangulaire dresse sa pointe contre le visiteur. Ce mur extrêmement massif fait partie d'un bâtiment à cinq pans, ouvert à la gorge. Il s'agit du corps de garde permettant de surveiller la porte d'entrée qui lui est adossée au sud. Le corps de garde et la tour d'entrée forment un bastion unitaire barrant entièrement l'accès au replat qui s'étend en l'arrière. Pour atteindre la porte, il fallait d'abord longer le flanc gauche du corps de garde. Cette astuce forçait l'assaillant à présenter aux défenseurs le côté non protégé par le bouclier. La façade du corps de garde, talutée sur ce côté, permettait de surcroît d'éloigner l'attaquant du pied du mur, le rendant mieux visible et vulnérable. Ensuite, il fallait encore franchir un deuxième fossé pour atteindre la porte.

A l'ouest de ce bastion s'étend la haute-cour, abritée derrière une épaisse courtine. Au nord, la muraille suit le bord rocheux du replat. Plusieurs niches-meurtrières permettent de surveiller le coteau de Savièse et le château de la Soie. Au sud, la muraille suit dans sa partie

³ Werner Meyer, *Burgen der Schweiz*, Zürich 1981, Vol.4, p.87.

ouest le bord rocheux, tandis qu'à l'est, elle se situe en contrebas, les deux tracés étant reliés par un tronçon oblique. Trois meurtrières disposées à différentes hauteurs sont conservées dans ces maçonneries.

C'est dans la partie orientale que la haute-cour atteint sa plus grande largeur. Au centre de l'espace est aménagé un bâtiment rectangulaire doté dans son sous-sol d'une citerne profonde. Ce bâtiment a plus tard été agrandi vers le sud jusque contre la courtine. Dans la partie occidentale, les murailles se referment et délimitent un « couloir » étroit. Cet espace était également construit. En effet, les traces de plusieurs solivages ancrés dans la paroi de la courtine attestent l'existence d'au moins trois bâtiments qui étaient adossés contre le mur sud de l'enceinte. Entre deux de ces bâtiments, des latrines ont été aménagées en saillie sur la courtine.

A l'extrémité occidentale, les murailles nord et sud devaient rejoindre une tour ronde qui défendait le quatrième versant du château. Implantée sur le point sommital de la colline, elle était doublée d'un troisième fossé qui rendait encore plus difficile une éventuelle approche au château. Au-delà de ce fossé, aucun vestige médiéval n'a été observé sur le replat occupé aujourd'hui par une statue de la Vierge.

La position dominante de cette tour érigée au point le plus haut de la colline, est idéale pour une tour de guet et d'alerte. Elle permettait en effet d'embrasser du regard toute la région et de communiquer visuellement avec les châteaux de Nendaz (Brignon), de Conthey, du Crest d'Ardon, de Saillon et de Saxon dans le Bas-Valais, ainsi qu'avec le château de Loèche et de Beauregard (au-dessus de Chippis) dans le Haut-Valais. Elle permettait aussi de surveiller de près la ville et les châteaux de Sion, le plateau de Savièse avec le château épiscopal de La Soie et le débouché du col du Sanetsch.

La visite des lieux

Le replat inférieur avec les fortifications avancées

Le replat inférieur est délimité au nord et au sud par deux corniches rocheuses naturelles. Au milieu s'étend une dépression allongée dans laquelle apparaissent des monticules, qui pourraient être l'indice de vestiges recouverts par la végétation. En contrebas de la limite orientale, subsiste en effet un petit mur en pierres sèches. Il n'est cependant pas sûr qu'il appartienne à l'ensemble monumental; il pourrait également s'agir d'un muret agricole.

La limite occidentale du plateau inférieur est formée par un large fossé (3)⁴. Aujourd'hui partiellement remblayé pour faciliter le passage, il mesure un peu plus de 5 m de largeur à la base à son point le plus étroit. Sa largeur dépasse même 8 m à son niveau d'ouverture. Il est excavé dans le terrain du côté sud, tandis que sa partie nord est profondément entaillée artificiellement dans l'éperon rocheux.

Dans cette partie la plus étroite, le fossé était barré par deux murs transversaux (4, 6), distants de 6.5 m, reliés entre eux par un mur de refend (5) dont seul le parement oriental a été dégagé. Ces maçonneries dessinent un petit quadrilatère (6.5 m de longueur pour 2 à 3 m de largeur) dont le côté oriental est fermé par le bord rocheux du fossé. Aujourd'hui partiellement remblayé pour faciliter l'accès au sommet de la colline, le fossé devait, à l'origine, constituer un obstacle qu'il fallait franchir par un pont qui devait prendre appui sur ces maçonneries repérées au sol et qui était accessible d'une vire rocheuse conduisant naturellement à cet ouvrage. Considérant l'épaisseur des murs, ce pont pourrait avoir été

⁴ Les numéros entre parenthèses se réfèrent aux numéros des relevés.

surmonté d'une tour semblable à celle qui surveille le passage qui enjambe la Dala près de Loèche.

La porte du château avec son fossé

Après le franchissement du premier fossé, le chemin d'accès longeait ensuite le front sud du corps de garde jusqu'à un deuxième fossé (7) large d'environ 3 m qui recoupe le terrain juste devant la porte (8) du château. Ce fossé constituait un second obstacle défensif d'autant plus difficile à franchir qu'il est situé au point le plus abrupt du rocher et qu'il est dominé par l'imposante masse des murs du corps de garde (10, 12).

La porte (8) était intégrée dans un bâtiment rectangulaire (9) relié au corps de garde, mesurant 5.50 sur 3.40 m. Au niveau de la porte, ce corps de bâtiment était constitué de deux piédroits qui devaient être reliés par une voûte laissant libre au centre le passage. La maçonnerie du piédroit sud est arasée au raz du sol, rendant visible le négatif d'une poutre qui s'enfonçait profondément dans la maçonnerie. Son emplacement et son orientation indiquent qu'il s'agit de la poutre devant soutenir le pont jeté au-dessus du fossé.

Le piédroit nord est encore conservé en élévation sur 2.50 m de hauteur. Il montre de manière exemplaire le dispositif de fermeture de la porte avec l'encadrement saillant qui sert de battue aux vantaux et les glissières pour la barre transversale.

L'encadrement oriental de la porte était en légère saillie par rapport à l'embrasure. Au sommet, des dalles inclinées annoncent le départ de l'arc qui enjambait l'ouverture. À côté du piédroit, quatre cavités superposées sur le même axe vertical correspondent manifestement au système de fermeture de la porte. Les cavités supérieures et inférieures sont peu profondes (env. 20 cm) et leurs contours irréguliers témoignent d'un arrachement : il s'agit sans doute de l'emplacement des gonds soutenant le vantail. Les deux encoches médianes, de forme carrée et de faible profondeur (20 cm) devaient servir de logement à deux madriers barrant les vantaux de la porte. Ces verrous pouvaient sans doute être retirés dans des glissières aménagées dans le piédroit sud. Une cinquième encoche, de forme plus allongée et profonde (115 cm), a été repérée plus en retrait, à 100 cm du cadre de la porte. En hauteur, elle a été aménagée entre les deux verrous qui jouxtent la porte. La profondeur de l'encoche indique qu'il s'agissait d'une glissière dans laquelle pouvait être retirée une barre de verrouillage doublant manifestement le dispositif tout près des vantaux.

Le corps de garde protégeant la porte

Après avoir franchi la porte, s'ouvre à droite un bâtiment de forme pentagonale et aux maçonneries d'une épaisseur impressionnante. Ce bâtiment défensif est entièrement fermé sur l'extérieur (les brèches résultent de l'écroulement des maçonneries), mais largement ouvert à la gorge, les murs nord et sud se terminant par des piédroits. La face occidentale, protégée par les courtines du château, ne nécessitait pas une fermeture par un mur massif. Par contre on peut supposer une paroi construite avec des matériaux légers, en bois ou en clayonnage (bois et maçonnerie) qui fermait au moins les étages supérieurs du bâtiment les rendant habitables. Le solin (11) mis au jour près du piédroit sud et chaîné avec celui-ci pourrait correspondre au soubassement de cette paroi ou d'un escalier conduisant à l'étage.

L'épaisseur des quatre murs qui délimitent ce corps de garde n'est pas uniforme. Du côté est (12, 13) et nord (14), ils sont particulièrement épais et mesurent entre 220 et 290 cm. Au sud-est, un important glacis renforce même la base du mur qui longe le chemin d'accès, rendant impossible toute tentative de minage et permettant une meilleure vision du pied de la façade sur le versant qui domine le passage. Au sud, où la protection est déjà garantie par

la tour-porche et le fossé, la maçonnerie (10) est par contre plus "faible" : elle mesure 160 cm près de la porte, pour atteindre 80 cm à l'aplomb du fossé. A part cette diminution de l'épaisseur, ce mur sud présente une autre particularité au niveau de son parement intérieur. Ici apparaissent en effet cinq rainures horizontales correspondant aux négatifs de rondins (diamètre 20 à 30 cm) encastrés dans la maçonnerie : deux se situent à la base du parement, juste au-dessus du niveau actuel du terrain, les trois autres au niveau médian. Superposées les unes au-dessus des autres, ces poutres sont séparées par une assise de dalles horizontales qui servait certainement à renforcer la maçonnerie à l'endroit le plus faible.

Un peu plus haut que ces rainures horizontales, on aperçoit dans les parois est et nord, plusieurs trous percés dans la maçonnerie. Il s'agit sans doute du logement pour un solivage aménagé lors d'une transformation de ce corps de bâtiment. Ce rajout d'un plancher et d'un étage supplémentaire permet de supposer que la tour a dû être adaptée à une garnison plus nombreuse.

Près de la pointe orientale du bâtiment, au-dessus de l'arrachement en porte-à-faux de la maçonnerie, on distingue en outre les vestiges d'une baie dont seul le piédroit et le seuil sont conservés. La position de cette ouverture, dans le mur-bouclier surplombant le chemin qui monte depuis le replat inférieur, fait penser qu'il s'agissait d'une meurtrière destinée à la défense. Son seuil indique également la hauteur du plancher du deuxième étage du corps de garde. Vu l'épaisseur des maçonneries, il n'est pas exclu que ce bâtiment défensif possédait même un troisième étage vraisemblablement doté d'une cheminée. Le bâtiment était sans doute couvert par un toit à quatre pans penchés vers l'extérieur du château et pourvu d'un crénelage.

La courtine nord

En regardant depuis le corps de garde vers l'ouest, on apparaît toute l'étendue de la cour du château. Restant sur le sommet du plateau rocheux, on longe la courtine nord (15) qui est conservée sur 26 m de longueur et 2 m de hauteur. Si un glissement du terrain a provoqué la disparition de la suite du mur (ses restes se trouvent certainement parmi l'éboulement au pied de la colline), la courtine réapparaît tout à l'ouest, où elle devait rejoindre la tour circulaire.

Dans sa partie conservée, la courtine est caractérisée par une maçonnerie homogène d'une épaisseur moyenne de 1.90 m. On distingue deux rangées de trous de boulin laissés par l'échafaudage utilisé lors de la construction ainsi que deux niches quadrangulaires (16, 17) surmontées par un voûtain dont subsiste la base. Dans ces niches, la maçonnerie est réduite à une épaisseur de 0.50 à 0.70 m et devait certainement être percée par une étroite fente verticale servant d'archère. Les niches étaient suffisamment grandes (largeur entre 1.55 et 2.00 m, hauteur environ 1.80 m) pour que le garde pût se mettre à l'abri des intempéries. L'orientation divergente des deux ouvertures, l'une vers le nord, l'autre vers le nord-ouest, lui permettait d'observer deux secteurs différents du versant de Savièse.

La hauteur originelle de la courtine n'est pas connue, mais son épaisseur permettrait de restituer sans autres un mur d'environ 3 m d'élévation doté d'un chemin de ronde protégé par un parapet crénelé. Le tronçon de la muraille de Saillon situé à l'ouest de la tour circulaire montre encore ce dispositif. Ici, la maçonnerie (avec 1.40 m d'épaisseur un peu plus faible) possède un chemin de ronde (largeur 0.85 m) à une hauteur qui peut atteindre 2.60 m par rapport au niveau du terrain. Il est protégé par un parapet crénelé, dont la hauteur atteint 2 m (épaisseur 0.50 m).

Les logis de la haute-cour avec la citerne

Le secteur oriental de la haute-cour correspond à la partie la plus large du château. La courtine sud englobe à cet endroit, par un important décrochement, une surface de la colline qui se situe en contrebas de la sommité rocheuse. Utilisant de manière habile la déclivité naturelle du terrain, un bâtiment indépendant rectangulaire a été érigé dans la pente, au centre de l'espace, sans lien direct avec la courtine. Son étage inférieure est aménagé contre la paroi rocheuse et intègre un profond réservoir d'eau.

Aujourd'hui ne subsiste que le sous-sol de l'édifice (murs 31, 32, 33, 35 et mur de refend 34). A l'est, se distingue un couloir étroit (largeur 1.70 m), dont le sol se situe à un niveau nettement plus haut que dans la pièce voisine. Il pourrait s'agir d'un espace réservé à la cage d'escalier. Le local contigu occupe un volume quasiment quadrangulaire et très profond (4.00x4.90 m, hauteur plus que 4 m) surmonté d'une voûte en berceau qui prend appui sur les murs nord et sud. L'intérieur est recouvert d'un épais enduit hydraulique composé d'un mortier au tuileau rougeâtre. Ce local correspond clairement à une citerne. Sa profondeur demeure inconnue ; l'amoncellement de déblais provenant de l'effondrement de la voûte rend impossible un sondage de vérification ponctuel.

Les maçonneries qui constituent le plan du bâtiment, les murs de façade ainsi que la voûte, sont toutes chaînées les unes par rapport aux autres. Elles font donc partie d'un même chantier. Le percement d'une porte dans le mur occidental de la citerne témoigne cependant d'un changement de fonction. Le réservoir est alors probablement remblayé et transformé en cave. Un mur (27) qui subdivise l'espace à l'ouest du bâtiment en deux étroits couloirs a peut-être été aménagé lors de ces transformations en guise de limon d'un petit escalier (largeur 0.80 m)⁵.

Un autre passage semble exister dans la façade sud du bâtiment primitif, au débouché de l'étroit local oriental. S'il ne s'agit pas d'une brèche récente, il pourrait correspondre à une liaison créée lors de l'agrandissement du bâtiment vers le sud, jusque contre la courtine.

L'annexe du bâtiment, de même dimensions que l'édifice primitif (8 sur 6 m), est délimité à l'est et à l'ouest par des murs (29, 30) qui viennent buter contre des maçonneries préexistantes ; au sud, la façade devait reprendre et exhausser l'ancienne courtine. Seul le sous-sol de l'édifice est conservé. Par une porte qui s'ouvrait à l'extrémité nord du mur occidental, on accédait dans une cave semi-enterrée. Une grande niche servant d'armoire est encore visible au milieu de la paroi orientale (30). Elle présente une largeur de 120 cm pour une profondeur de 60 cm ; le linteau, les piédroits et l'étagère sont aménagés avec de grandes dalles. De part et d'autre de cette niche, s'ouvrent à mi-hauteur deux niches (largeur 80 cm) qui correspondent à la partie inférieure des soupiraux destinés à ventiler et éclaircir la pièce. Malheureusement, nous ne possédons aucun renseignement concernant le sol du local. Les aménagements qui pourraient nous éclairer sur la vie des habitants (par exemples des foyers ou des soubassements pour le stockage d'aliments et de tonneaux) restent dissimulés sous une épaisse couche de démolition provenant de l'écroulement de l'édifice.

Les deux bâtiments érigés à l'intérieur de l'enceinte possèdent une typologie bien connue depuis les importants travaux de recherches effectués à Sion, sur la colline de Valère. Ils correspondent à un type de maison-forte seigneuriale sur plan rectangulaire, doté d'un rez-de-chaussée servant de cave ou de grande cuisine, d'un premier étage avec cheminée et d'un étage de combles bordé d'un crénelage, la toiture en bâtière étant posée sur les merlons, ou encastrée derrière le parapet. A Valère, les premiers bâtiments de ce type datent de la fin du XIIe ou du début du XIIIe siècle.

A Montorge, l'accès à l'étage principal devait se situer dans la façade nord ou est et se faire de plain pied, tandis que pour descendre à la cave, il fallait contourner la bâtisse et

⁵ Le couloir n'a pas été dégagé lors des travaux de 2003-2004.

emprunter un escalier (25) qui descendait le long de la courtine (23) pour atteindre une petite cour aménagée devant la façade occidentale des deux bâtiments. Ici se trouvaient les accès, d'abord à la cave du bâtiment sud, ensuite, après transformation, également à celle du bâtiment nord. Aujourd'hui, la surface de l'escalier est recouverte de végétation, mais on distingue bien ses deux volées séparées par un palier ; seules deux marches de la volée inférieure sont encore bien marquées.

La courtine sud

En continuant la visite du château vers l'ouest, on accède à la partie la plus étroite de la haute-cour. Au sud, subsistent des restes importants de la courtine dont l'épaisseur mesure entre 1.30 et 1.45 m. Son extrémité occidentale a disparu ; la muraille devait remonter la pente le long de l'arête rocheuse pour venir se raccorder à la tour circulaire, bastion dominant l'extrémité occidentale du château. Du côté intérieur, la courtine sud est construite sur un important affleurement du socle rocheux. A l'extérieur, elle prend cependant appui au pied de la corniche ; les vestiges apparaissent ainsi encore plus imposants.

Le pan de mur orienté vers le sud-est (23) est conservé en élévation sur 9 m de longueur. L'angle marquant le retour de la courtine vers l'est, ainsi que le pan du mur qui rejoint la tour d'entrée du château ont été arasés au niveau du sol. Lors de la restauration de 2003-2005, ils ont été exhausés d'environ 1 m.

En avançant depuis le bâtiment central vers la tour occidentale, la courtine sud est jalonnée par plusieurs aménagements qui trahissent l'organisation intérieure du château-fort. Dans la partie occidentale apparaissent quatre meurtrières : les deux premières (24, 19), aménagées de part et d'autre de l'angle rentrant, permettaient de protéger réciproquement le pied de la façade ; les deux suivantes (20, 21) sont orientées sur deux secteurs distincts du versant sud. Les ouvertures sont dotées d'embrasures qui convergent vers l'extérieur : relativement large côté cour (70 cm), mais serrée sur l'extérieur (10 à 20 cm). Dans le détail, toutes ces ouvertures s'adaptent à leur fonction spécifique et sont légèrement différentes l'une par rapport aux autres. Le linteau au-dessus des embrasures est formé par un arc maçonné, ou par des grandes dalles. Deux meurtrières (19, 21) possèdent une tablette et un linteau fortement inclinés vers l'extérieur, de façon à permettre un tir plongeant dirigé vers la pente.

La dernière ouverture conservée à l'ouest correspond à une porte de latrines (22). Son emplacement au-dessus d'un petit vallon naturel est d'ailleurs bien choisi et n'est certainement pas fortuit ! Côté cour, la porte présente une ouverture rectangulaire, large d'environ 0.70 m et haute de 1.70 m. Aujourd'hui, seul le piédroit oriental, le linteau (une grande dalle), ainsi que l'amorce du seuil sont conservés. Du côté extérieur, deux corbeaux devaient soutenir une niche maçonnée, saillante en façade. Deux banquettes latérales laissant un espace au milieu servaient sans doute de support à une planche percée d'un trou circulaire en guise de siège. De cet aménagement, seule une partie du corbeau oriental est encore conservée ainsi que la banquette occidentale large de 20 cm et haute de 35 cm. En supposant une disposition symétrique des deux banquettes, la largeur restituée du trou d'évacuation était de 30 cm.

A l'ouest des latrines (18), une série d'encoches (25x25 cm) ont été aménagés lors de la construction de la courtine. Il s'agit des logements d'un solivage qui recouvre de justesse une éminence rocheuse. Ce support de plancher atteste l'existence d'un bâtiment adossé contre le mur d'enceinte à cet endroit. A l'est des latrines (18), une série d'encoches décalées en hauteur et percées dans la maçonnerie permet de restituer un deuxième plancher aménagé plus tard.

L'extension nord des deux locaux n'est pas connue. Une fouille au sol pourrait cependant mettre au jour les vestiges d'un solin à une distance suffisante permettant un passage le long de la courtine nord.

La tour ronde à l'extrémité occidentale

Le plateau se termine du côté occidental par une petite butte correspondant à une éminence naturelle du socle rocheux. Sur son versant nord, une maçonnerie basse semi-circulaire bordant le chemin actuel a éveillé nos soupçons concernant l'existence d'une tour demeurée insoupçonnée jusqu'ici. Des sondages effectués sur le versant opposé de la butte, ont permis de vérifier notre hypothèse et de confirmer la présence d'une tour circulaire (1).

Au sud, les vestiges ont été recouverts d'une couche de terre, leur état de conservation très arasée ne permettant pas une mise en valeur. Au nord, la maçonnerie est par contre visible sur plusieurs assises. Son parement extérieur est monté soigneusement, tandis que sur l'arrière, elle épouse les entailles du rocher. Pour une meilleure lisibilité, sur ce versant, le mur a été exhausé sur presque un mètre de hauteur.

La tour circulaire a un diamètre extérieur de 7.50 m. La maçonnerie atteint en fondation une épaisseur d'au moins 2.0 m (le parement intérieur des maçonneries n'est pas conservé). En supposant que cette épaisseur était plus ou moins constante, on peut estimer le diamètre intérieur à environ 4.50m.

Comparé avec les tours des châteaux de Saillon et Saxon qui possèdent respectivement un diamètre de 10 m et 10.20 m pour une hauteur d'environ 17 m et 23 m, la tour de Montorge apparaît plus gracile. L'épaisseur de sa maçonnerie est cependant comparable à celle des tours de Saxon (2.15m) et de Saillon (3.40 m). Nous estimons la hauteur originelle de la tour de Montorge à une quinzaine de mètres, si on se base sur les proportions caractéristiques des tours sur plan circulaire qui seraient égales ou légèrement supérieure à 2 fois le diamètre⁶. La porte devait sans doute se situer en hauteur, au niveau du premier étage. On peut supposer qu'on y accédait par une échelle amovible, comme cela est attesté pour les tours des châteaux de Saillon et Saxon, ou alors par un escalier aménagé dans le mur d'enceinte. Les étages étaient normalement éclairés par d'étroites meurtrières et aménagés avec une cheminée et des latrines. Un escalier interne permettait d'atteindre au sommet de la tour une plate-forme bordée d'un parapet crénelé.

Dans le courant de l'année 2005, les travaux de restauration des enceintes avancées de Tourbillon ont permis d'observer une autre tour circulaire tombée dans l'oubli. Il s'agissait d'une tour de guet de petit diamètre (5.60 m à l'extérieur, 3 m à l'intérieur) dont la hauteur devait atteindre approximativement 12 m. Construite à l'extrémité orientale de la colline de Tourbillon dominant la route descendant depuis le Haut-Valais, elle avait la même fonction que la tour circulaire de Montorge par rapport à la route montant depuis le Bas-Valais. Comme deux sentinelles elles encadraient la ville de Sion.

Le fossé occidental

Encore bien visible dans le terrain, ce troisième fossé (2) recoupe la crête rocheuse à une distance de 6.0 m à l'ouest de la tour circulaire (1). Le fossé a été taillé artificiellement dans le rocher en profitant d'une encoche naturelle qui se prolonge dans le versant sud de la colline par un petit vallon. Les parois du fossé présentent un léger fruit et sa largeur minimale mesure 8.00 m. Le fond n'est pas visible. Des sédiments (érosion) se sont déposés avec les années, si bien qu'il est impossible de préciser la profondeur sans doute conséquente de cet ouvrage défensif.

⁶ Daniel de Raemy, L'architecture militaire : donjons et châteaux, in : Les pays romands au Moyen Age, Lausanne 1997, p. 507.

Le château et son époque

Le château de Montorge s'insère dans le contexte des grands châteaux médiévaux qui ont pour la plupart été édifiés dans le courant du XIIIe et du début du XIVe siècle. Ce château cramponné sur une arrête rocheuse s'inscrit dans la tradition romane où la fonction militaire de fortification est clairement privilégiée par rapport au confort seigneurial. La construction de Montorge correspond également à une phase d'expansion et de conquêtes pendant laquelle la Maison de Savoie mais aussi l'évêque de Sion développent une grande activité au niveau de la construction des châteaux.

La construction du château doit être attribué à la Maison de Savoie. La corrélation étroite établie entre la morphologie du sol et le choix de l'implantation des différents ouvrages défensifs souligne la volonté manifeste des bâtisseurs d'exploiter au mieux les potentialités offertes par la crête étroite de la colline. Il s'agit d'un concept unique qui n'a subi que peu de changements. Une grande interrogation subsiste cependant au niveau de la contemporanéité de la tour ronde aménagée sur la butte sommitale de la colline : en tant que tour de guet, elle pourrait être plus ancienne que le château lui-même. Il demeure ainsi le doute, si le château, et non seulement la tour, remonte à l'époque du comte Thomas Ier de Savoie (début du XIIIe siècle). En effet, le gros-œuvre pourrait être plus récent. Peut-être il a été érigé par le comte Pierre II de Savoie (vers le milieu du XIIIe siècle), bâtisseur infatigable, qui nourrit une prédilection pour les tours rondes et auquel on attribue notamment la conception du château à plan carré doté d'une tour ronde aux quatre angles.

La tour circulaire est un élément marquant, commun à plusieurs des châteaux construits de Sion en aval. On la trouve à l'extrémité orientale du château de Tourbillon et comme tour d'angle de la ville de Sion. Elle constitue le noyau des châteaux de Brignon (Nendaz), de Saxon (tour de 1280-1282) et de Martigny, ou est intégrée dans la courtine en tant que tour flanquante comme à Saillon (tour de 1261-1262). Le plan circulaire de la tour-forte correspond à une typologie qui existe déjà avant le XIIIe siècle⁷ et n'est pas une caractéristique exclusive des châteaux érigés par la Maison de Savoie. En effet, la tour de Martigny a été construite en 1270-1271 par l'évêque Henri de Rarogne, selon les dates fournies par l'analyse dendrochronologique⁸. Cependant, si la tour ronde de Montorge a réellement été construite vers 1233, elle s'avérait être, en Valais, parmi les plus anciennes de cette typologie. Ses dimensions plus modestes pourraient aller dans ce sens.

⁷ Werner Meyer, *Burgen der Schweiz*, Zürich 1981, Vol.4, p.6-7.

⁸ Daniel de Raemy, *L'architecture militaire : donjons et châteaux*, in : Agostine Paravicini Bagliani et alii, *les Pays Romands au Moyen Age*, Lausanne 1997, p.487-508, plus spécialement p.493-494.



fig. 1 Les ruines du château de Montorge vues depuis le sud



fig. 2 Le château vue depuis le plateau inférieur. Le mur-bouclier dresse sa pointe contre le visiteur.



fig. 3 La haute-cour du château. Vue vers le nord-ouest.



fig. 4 Le secteur central de la haute-cour. Vue vers le sud-est.



fig. 5 La tour circulaire à l'extrémité occidentale. Vue vers l'est.



fig. 6 Le large fossé qui sépare le plateau inférieur et le plateau supérieur, vue nord. L'accès était barré par une maçonnerie transversale dont subsistent les vestiges au sol.



fig. 7 Les maçonneries qui barrent le fossé oriental. Il s'agit sans doute des substructions d'un pont (peut-être surmonté d'une tour-porche) qui permettait de franchir le fossé. Vue vers le sud.

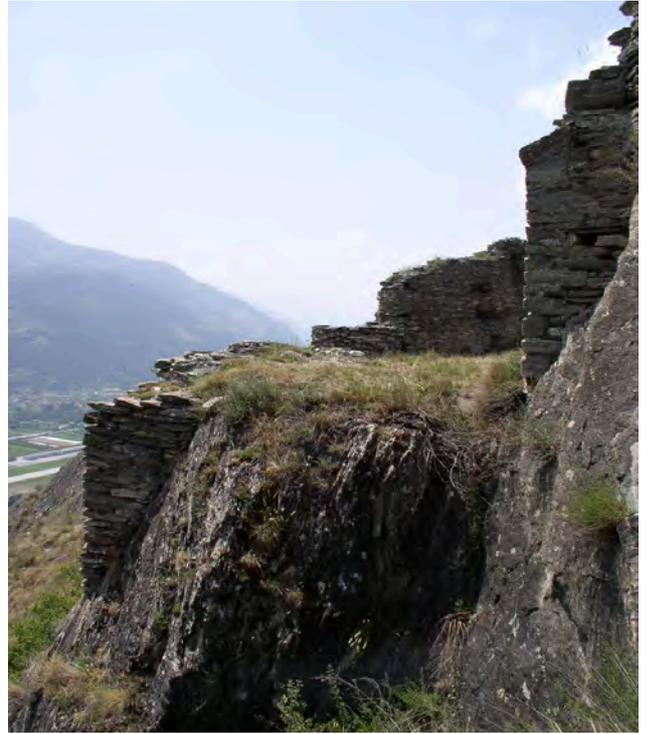


fig. 8 La porte du château protégée par un fossé. Vue vers le sud-ouest.



fig. 9 Le piédroit nord de la porte avec les encoches du dispositif de fermeture.



fig. 10 Le mur bouclier du corps de garde. Vue est.



fig. 11 Le mur bouclier du corps de garde. Détail de l'angle nord-est après son dégagement.



fig. 12 L'intérieur du corps de garde. Vue vers l'est.



fig. 13 La cortine nord. Vue vers l'est.



fig. 14 Détail d'une niche-archère aménagée dans la cortine nord.



fig. 15 La citerne avec sa voûte à moitié effondrée. Au premier plan, l'ouverture témoignant d'une transformation de la citerne. Vue vers l'est.



fig. 16 A l'intérieur, la citerne comporte un enduit étanche de couleur rosâtre. L'arrachement visible au second plan correspond à une porte percée dans le mur occidental lors de la transformation de l'ancien réservoir en cave. Vue vers l'ouest.



fig. 17 La cave du bâtiment sud. Vue vers le nord.



fig. 18 La cave du bâtiment Sud. Dfig. 19 Au pied de la cortine descend la rampe d'un escalier qui mène aux caves des bâtiments centraux. détail de l'armoire et d'un soupirail en cours de dégagement. Vue vers l'est.



fig. 19 Le long du retour de la courtine sud, une rampe d'escalier menait aux caves des bâtiment centraux.



fig. 20 La courtine sud vue de l'extérieur du château.



fig. 21 Une meurtrière de la courtine sud. Embrasure intérieure.



fig. 22 Une meurtrière de la courtine sud. Ouverture extérieure.



fig. 23 La porte des latrines vue du côté de la cour.



fig. 24 La porte des latrines, vue de l'extérieur. Les pierres en saillies à la base du montant droit de l'ouverture correspondent à l'un des deux corbeaux qui devaient soutenir les latrines.



fig. 25 Les latrines de Montorge devaient ressembler à celles conservées de Saillon.



fig. 26 La face intérieure de la courtine sud. De part et d'autre des latrines, des logements d'un solivage indiquent l'existence de bâtiments adossés contre le mur de l'enceinte.



fig. 27 Les vestiges de la tour circulaire dégagés sur le côté sud de l'éperon rocheux. Ils ont été à nouveau recouverts pour garantir leur conservation future. Vue vers l'ouest.

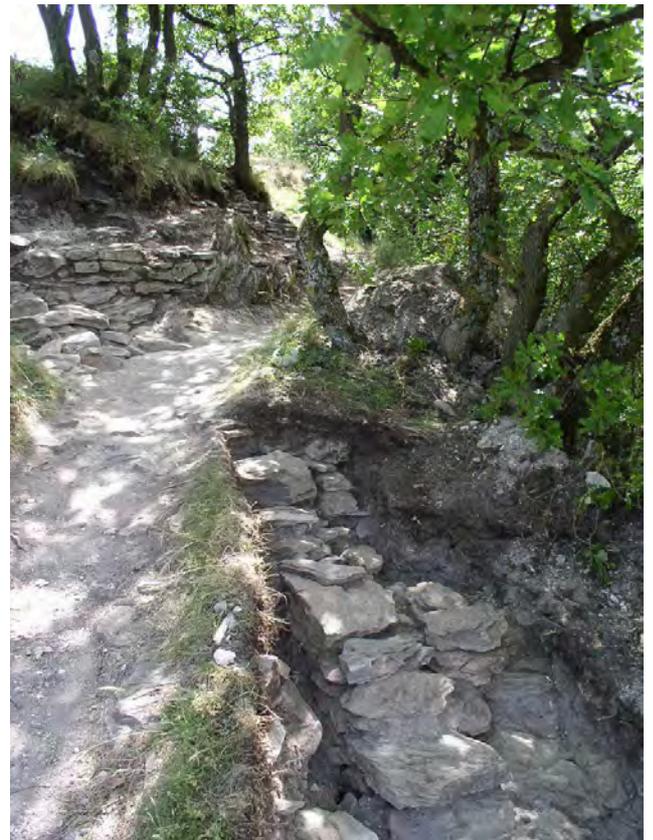


fig. 28 A gauche, les vestiges de la tour circulaire dégagés sur le côté nord de l'éperon rocheux. Au premier plan, le tracé du parement intérieur de la courtine nord mis au jour dans un sondage. Vue vers l'ouest.



fig. 29 Le fossé occidental taillé dans l'éperon rocheux au pied de la tour circulaire. Vue vers le nord.